

PAGES

MISSING

Souhais d'un Pile du Canada

Soyez bons, aimez-vous,
Paysans de chez nous,
Semez en paix vos terres,
Sachez comme il est doux
De n'être pas jaloux,
Vivez comme des frères.

Aux foyers de chez nous,
Règnez par vos yeux doux,
Fidèles Canadiennes ;
Gardez cette fertié
D'unir à la beauté
L'honneur d'être chrétiennes.

Aimez-nous, aimez-nous,
Vous qui portez en vous
Le Dieu de l'Évangile !
Que votre cœur ardent,
Prêtres du Dieu vivant,
Pour tous soit un asile.

Pleins d'orgueil, levez-vous,
Poètes de chez nous !
Célébrez le Grand Fleuve,
Chantez notre pays,
La terre du maïs,
Chantez notre âme neuve !

Albert Ferland.

L'École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles.

*(Allocution de l'un des professeurs au début de l'année
académique 1909-1910) (1)*

Mesdames et Messieurs,

Il y a un an, à pareille époque, avait lieu dans cette salle l'inauguration d'une Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles. L'Université Laval lui faisait l'honneur de l'accepter comme une de ses enfants. Et dès le principe des sympathies précieuses lui étaient acquises. La tâche n'en demeurait pas moins grande et délicate. Ce n'est pas tout d'amener un petit être à l'existence, il faut encore le nourrir et le conserver. Cela ne va pas sans sacrifice. Celui qui veille sur les berceaux n'a pas délaissé le nôtre et ne l'a pas privé de cette force et de cette gloire que rien ne remplace et qui s'appelle le dévouement. Maîtresses, professeurs, conférenciers—section anglaise et section française — ont donné sans compter le meilleur de leur intelligence, de leur coeur et de leur expérience.

Et que dirai-je de vous, mesdemoiselles, fidèles auditrices, de vous surtout élèves du cours régulier? Il vous eût été si facile, il y a un an, de vous reposer sur des lauriers déjà remportés dans vos maisons respectives, de montrer la croix et le diplôme légitimement conquis et de dire avec le poète:

Arrêtons-nous—nous avons du monde atteint les bornes...

(1) Nous conservons à cette allocution sa forme oratoire. Pour la transposer en "article" il faudrait lui faire perdre trop de sa saveur et de son charme.

Vous ne l'avez pas voulu. Laissant en arrière le passé, vous vous êtes tournées vers de nouveaux champs et de nouveaux labeurs, et chaque jour on vous a vues à la tâche vaillantes et intrépides. Sans autre examen, j'ai le droit de dire que vous n'êtes pas des âmes banales et de vous saluer comme des pionniers, vous qui, les premières, vous êtes fait inscrire sur les listes de l'Ecole. Le pionnier, c'est celui qui un jour s'avance vers la vieille forêt, contemple les grands arbres au tronc rugueux et, sa hache puissante à la main, entre en lutte avec elle, la force de reculer sans cesse, conquérant ainsi pouce par pouce des terres nouvelles à la civilisation, je veux dire à la culture sacrée qui nourrit les hommes. Vous êtes donc des pionniers, vous qui, sans devancières, vous êtes aventurées dans ce champ des hautes études. En vain, l'horreur instinctive de l'effort vous a murmuré à l'oreille : "A quoi bon?"—En vain, vous avez saisi autour de vous des propos décourageants : "Voulez-vous devenir une femme savante? une suffragette?" ou encore : "La place de la femme est au foyer."—Qu'avez-vous répondu à cela? Je ne le sais pas. Mais vous rappelant que les premières études, même sérieuses, sont toujours incomplètes et hâtives, que celui qui observe les vents ne sème jamais et que celui qui attend pour faire le bien l'approbation de tous est condamné à la stérilité, vous êtes venues quand même. Laissez-moi vous en féliciter!

Non, mesdemoiselles, il ne s'agit pas de faire de vous des femmes savantes du type dont Molière a fait la caricature, comme il s'est moqué du reste—sous les traits de Trissotin—du pédant masculin, une autre race qui ne meurt pas. On veut seulement, ainsi que le revendiquait Clitandre contre le bonhomme Chrysale, vous donner "des clartés de tout", à condition que les clartés soient suffisantes. Molière et les autres parlaient pour leur temps. Ils n'ont pas le droit de nous imposer un programme éternel. Et combien de ces sentences contre l'éducation des femmes dont s'impressionnent tant de gens, qui, pour être tombées de la plume d'écrivains en veine d'esprit et de malice, n'en sont pas moins après tout que des erreurs d'origine illustre. Les transformations économiques et sociales que le monde a subies depuis un siècle doivent modifier infail-

librement l'éducation et l'outillage de la femme moderne. On en trouve la démonstration chez tous les spécialistes qui s'occupent de ces matières, et seul celui qui persiste à rester captif de ses préjugés refuse de le reconnaître. Et puis la femme, comme individu, personnalité, valeur positive, a le droit de développer ses facultés, toujours bien entendu dans le sens de sa nature et en tenant compte de la diversité—je ne dis pas de l'infériorité — physique et intellectuelle de son être, de ses aptitudes et de son rôle. Elle a le droit de prétendre aux joies supérieures de l'intelligence. Les lui procurer, c'est meubler son esprit et c'est la défendre; car c'est combattre chez elle la futilité, l'oisiveté, ce qui lui fait dire au début d'une journée qui s'annonce vaine "s'il pouvait arriver quelque chose aujourd'hui!". Et qui ne sait que de là à passer un peu plus outre, il n'y a que l'épaisseur d'une faiblesse?

Les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont compris de bonne heure ces vérités. Dès le IV^e siècle, dans le vieux monde qui va mourir, on peut admirer cette fleur exquise de la haute culture, à la fois patricienne et chrétienne, d'une intelligence féminine. On connaît, par exemple, l'érudition d'une sainte Paule, les graves méditations des correspondantes de saint Jérôme, la part que sainte Monique prenait—souvent décisive—aux discussions philosophiques qui s'élevaient autour d'elle? —Au moyen âge, il paraît qu'on vit des femmes enseigner le droit à Milan et à Bologne. Il est certain que si l'on excepte les clercs et les docteurs de profession, les femmes, à cette époque, sont plus cultivées que les rudes chevaliers qui ne se plaignent qu'aux hardies chevauchées, en plaine ou en montagne, à la guerre ou à la chasse, et se glorifient de ne savoir pas signer, parce qu'ils sont des gentilshommes. — Plus tard l'humanisme païen de la Renaissance s'employa à réduire la femme au rang des jolies choses, ce qui au fond n'est pas flatteur.

L'Eglise, elle, a toujours donné à la femme sa place et il ne s'est jamais trouvé, comme on s'est plu à le répéter, de concile pour discuter si elle avait une âme, car les Pères du concile de Màcon savaient bien ce qu'est la Vierge Marie et eux-mêmes régénéraient au baptême indistinctement tous les petits enfants. Déjà ils auraient souscrit à la parole d'un de leurs

successeurs, Mgr Dupanloup : "Non, Dieu n'a pas fait les âmes de femmes plus que les âmes d'hommes pour être des terres légères, stériles et malsaines".

La femme est en effet destinée à être la compagne de l'homme — l'associée, disaient les anciens, de sa destinée humaine et divine. Elle ne peut donc pas être condamnée à une béate ignorance. Cela constituerait pour elle une infériorité injuste et paralyserait son action. L'être moral de la femme ne s'évanouit pas non plus dans l'union matrimoniale. Chacun des deux époux doit exercer sa part d'influence. L'un apporte sa raison froide, son énergie, son activité et la protection de sa force; l'autre, ses admirables intuitions, son dévouement, son endurance, sa tendresse et sa piété? Quel appoint quand à ces qualités natives s'ajoutent l'ouverture d'esprit et la culture, quand l'épouse peut s'intéresser aux travaux de son mari, y collaborer, lui donner à propos le conseil de l'amitié et du désintéressement! Volontiers on prendra l'avis d'une telle femme et on lui dira, comme Louis XIV à Mme de Maintenon : "Qu'en pense votre solidité?"—Le bonheur et la tranquillité d'un foyer ne peuvent qu'y gagner.

Et puis quel prestige pour l'éducation des enfants!... "Les hommes qui se distinguent par leurs vertus et leurs talents, a écrit l'économiste LePlay, doivent pour la plupart leur supériorité aux premiers enseignements de leur mère ou aux conseils de leur femme." Quel bienfait pour des fils déjà grandis qu'une tutelle intellectuelle tendre, discrète, avertie! N'est-il pas navrant au contraire de voir un jeune homme, dont la lèvre supérieure est à peine ombragée de quelques duvets, le prendre de haut avec sa mère et dédaigner ses vues courtes et étroites? Pauvre mère, son fils lui échappe dès quinze ou seize ans! Si vous me permettez la comparaison, elle est comme une poule qui aurait couvé des oeufs d'une autre espèce et qui verrait ses petits s'aventurer sur l'eau ou s'élancer dans les airs, sans pouvoir les suivre! C'est un désordre et c'est un malheur qu'une mère soit ainsi réduite à abdiquer sa supériorité et à subir celle d'un fils qui peut si facilement devenir écrasante. Or c'est l'esprit discipliné et c'est l'âme cultivée d'une mère qui a "des clartés de tout", qui lui conserveront l'autorité nécessaire à l'ordre et au bonheur de la famille.

Et ce prestige ira grandissant! Quand l'aïeule sera couronnée de cheveux blancs, noble comme ces fleurs qui viennent de loin et ont salué maints rivages, indulgente aux faiblesses et aux repentirs comme tous ceux qui ont vécu longtemps et vu passer de nombreuses générations, ses enfants et ses petits-enfants l'entoureront, lui demanderont conseil dans leurs indécisions, et elle, plus près du Dieu qui l'attend bientôt, trouvera de lumineuses réponses dans son âme, parce que son âme sera ouverte aux vues hautes et sereines que favorisent si efficacement l'habitude de la réflexion et la discipline intellectuelle.

C'est cette culture, cette discipline, intellectuelle, mesdemoiselles, que vous venez chercher ici. Dites si ce n'est pas là un noble idéal?... C'est vers lui que s'oriente la barque de l'Ecole. Ici vous n'êtes pas exposées à tomber dans les excès et les aberrations qu'on n'a pas toujours su éviter ailleurs, là surtout où l'on veut se passer de Dieu et de son Christ. Oh! ces écoles, la façade en est brillante peut-être, mais à l'intérieur, quelles misères et quelles tristesses! On y fait de grands pas, mais c'est en-dehors de la voie! Pour vous, vous apprendrez ici, mesdemoiselles, à estimer les nobles efforts de l'intelligence et vous foulerez d'un pied libre le champ des sciences humaines; mais en même temps vous n'ignorez pas Jésus-Christ, le véritable émancipateur de vos soeurs et de vos compagnes du sexe faible. Et ce sera tout profit.

Depuis vingt ans, les ennemis de l'Eglise se sont pris d'un beau zèle pour l'instruction de la femme—l'Eglise travaille à votre bonheur depuis vingt siècles! Entre les deux, votre choix ne saurait être douteux. Avant d'avoir des têtes bien pleines, vous voudrez les avoir bien faites; avant d'être chimistes, vous voudrez être chrétiennes. Hélas! aujourd'hui, il y a en beaucoup de personnes comme un double individu: un homme qui étudie et un enfant qui sait. Comment cela? Voici. Au collège, monsieur a étudié un peu de chimie, puis plus tard, et encore aujourd'hui, il a poursuivi, il poursuit ses recherches. C'est très bien. Mais sa science religieuse est restée à l'état d'enfance, la croissance en a été arrêtée faute d'alimentation. Depuis les jours lointains du collège, il n'a pas ouvert un ouvrage de doctrine, pas un

livre sincèrement ami de la religion, il n'a lu que des adversaires au style trop souvent magique et trompeur. Sa foi religieuse ainsi amoindrie occupe dans son âme une position humiliée. Et quand ces deux êtres, l'un mûr et renseigné et l'autre enfant chétif et malingre, viennent en conflit, c'est inévitablement le mieux nourri qui l'emporte. Une fois de plus la force prime le droit. Et ce qu'il y a de navrant c'est que ce germe qu'on a refusé de nourrir, c'est le germe divin reçu au baptême, qu'il faudrait d'abord alimenter parce que lui seul peut donner des fruits qui ne meurent pas.

Mesdemoiselles, vous vous livrez à l'étude des sciences, mais vous ne détronerez pas Dieu. Vous estimerez la science, mais vous ne la déifierez pas. Vous applaudirez à la sagacité de ses observations et aux merveilles de ses découvertes, mais vous ne perdrez pas de vue qu'elle est impuissante à résoudre le problème de nos origines et de nos destinées, à découvrir l'immatériel au bout de son scalpel ou à le trouver dans le résidu de ses réactions chimiques. M. Henri Poincaré, membre de l'Académie française et de trente-huit sociétés savantes, a écrit dans son livre *Science et Hypothèse* une parole que lui seul peut-être pouvait se permettre sans qu'on le traitât d'éteignoir : "La science n'est pas, elle se fait". Elle tâtonne, en effet, laborieusement pour échafauder une formule qui n'est qu'une convention déguisée à laquelle notre esprit attribue à tort une valeur absolue. Cette formule sur les grandes lois du monde pourra changer demain, en face de nouveaux espaces qui se dressent à chaque étape parcourue et ouvrent un champ nouveau à de nouvelles appréhensions. En science, ceux-là seuls ne doutent de rien qui en sont encore aux rudiments et qui mettent une confiance naïve en des formules péniblement emprisonnées dans leur mémoire. Un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène ! Non, la science n'est point l'absolu sur lequel se reposent les espérances du cœur, la science ne suffit pas à l'esprit qui demande la solution des problèmes éternels. Qui nous donnera la formule de la vérité ? Qui nous donnera la formule du bonheur ? Hélas ! l'homme a pu faire d'admirables découvertes, il peut voyager dans des palais flottants, planer dans les airs, emprisonner les ondes sonores pour

leur ravir la pensée de ses semblables—il demeure toujours tel que l'ont décrit les anciens moralistes, un être agité, triste, inquiet, tourmenté d'infini, et la science n'a jamais séché une seule larme de son coeur. La voix qui console, c'est celle qui est tombée un jour d'une montagne de Galilée, et qui de là s'est répandue sur le monde: "Bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront consolés, ils seront rassasiés!"

En vous parlant ainsi, mesdames et messieurs, j'ai voulu vous rappeler quelques-unes des raisons qui ont inspiré la création de cette Ecole et le caractère essentiellement catholique que la Congrégation de Notre-Dame lui a donné. Et d'abord, dans une société où l'on est tenté de mettre au-dessus de tout le plaisir et la futilité, il est important de préparer un noyau plus considérable de femmes fortes et éclairées, capables d'exercer une action sociale bienfaisante, qui, sans négliger leurs devoirs d'état, dans le cloître ou au foyer, sachent aussi élargir le cercle de leur influence à une époque où les nécessités si cruelles réclament toutes les délicatesses du dévouement. En second lieu, on a donné à cette Ecole un caractère franchement catholique. Il ne pouvait en être autrement pour mille raisons. J'en indique une seule. Le malaise social, l'agitation perpétuelle et l'incohérence qui règnent dans les pays d'où l'on a banni Dieu, démontrent qu'il faut avoir à coeur de le mettre à la base de l'école comme il est à la base de l'ordre. On a cru à bon droit, en plaçant Dieu en tête de nos programmes, promouvoir le bonheur de nos familles, et servir les intérêts de notre pays dont la jeunesse est la fleur et l'espérance. C'est donc à l'ombre du vieil évangile de celui qui est venu pour rendre témoignage à la vérité, mesdemoiselles, que vous allez poursuivre vos études. C'est là un gage de succès et de prospérité.

Avant de reprendre mon siège, je remercie l'auditoire distingué qui nous honore de sa présence et je vous prie, mesdames et messieurs, de ne pas refuser à cette institution votre bienveillance et votre sympathie. Soyez en retour assurés que

l'Ecole ne regardera pas à la peine pour faire de ses élèves des femmes au coeur fort, des patriotes à l'âme ardente, des chrétiennes, en un mot, à la foi vivante et féconde.

Charles-A. Lamarche,
professeur d'apologétique.

Linguistique Américaine, Langues Algiques



LES races indigènes, qui, seules, peuplaient autrefois l'Amérique, y occupent encore une place, mais toute petite, et s'amoindrissant d'année en année devant les envahissements continus de la colonisation européenne. D'après les calculs de la statistique comparée, on peut déjà entrevoir le jour où il ne restera plus rien de ces pauvres races; rien, peut-être, que leurs langues. Mais c'est beaucoup encore, si l'on considère, selon le mot de Frédéric Ozanam, que la langue est l'histoire d'un peuple qui n'en a pas d'autre. On y retrouve le genre de vie, les moeurs, les idées, le génie, en un mot, tout ce qu'on est convenu d'appeler l'âme d'une nation.

A ce point de vue, les langues américaines garderont toujours leur intérêt. Et c'est un motif suffisant de les étudier, quand nous n'aurions pas, nous, Américains, celui d'accorder un souvenir, une marque de sympathie à ces malheureuses nations que nous avons dépossédées de leur territoire, en attendant de les étouffer elles-mêmes au sein de notre implacable civilisation.

Ces langues resteront aussi comme le monument le plus suggestif de notre préhistoire. C'est là, plus encore que dans les villes ruinées où ne se voient plus que les restes d'un art primitif : silex taillés, fragments d'armes, poterie grossière ; c'est là, dis-je, que l'on trouvera toujours les données les plus sûres sur l'origine, le caractère, l'état de civilisation des hommes qui peuplèrent l'Amérique, sur l'époque de ce peuplement, etc.

Entre toutes ces langues américaines, celle des tribus algiques se distingue par le nombre de ses dialectes et par l'étendue de son domaine, qui embrassait presque toute l'Amérique du

nord, des côtes de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, de la Baie d'Hudson aux confins de la Virginie. Le baron de Lahontan pouvait écrire, au début du 18^{ème} siècle, que la langue algonquine était entendue partout. "Elle est tellement nécessaire qu'en quelque lieu qu'on puisse aller en ce pays, on est assuré de se faire entendre, soit à l'Acadie, soit à la Baie d'Hudson, dans les lacs et même chez les Iroquois, parmi lesquels il s'en trouve quantité qui l'ont apprise par raison d'état, quoiqu'il se trouve plus de différence à la leur que de la nuit au jour."

Pour nous, Français du Canada, un intérêt particulier s'attache aux tribus de langue algique. Elles sont liées intimement à notre histoire. Elles furent les premières à entrer en contact avec Champlain et ses compagnons. L'esprit français par son aménité et sa souplesse sut gagner tout de suite le cœur de ces sauvages; ils devinrent les amis de la première heure; ils restèrent des alliés fidèles, qui aidèrent plus d'une fois à défendre et à sauver la colonie. Le peuple que nous sommés est né et a grandi en pays algique. Ces algonquins entourèrent les premiers foyers français: ils y étaient reçus à titre de voisins et d'amis; hôtes parfois incommodes, mais que l'on subissait encore d'assez bonne grâce. Peut-être leurs habitudes de vie libre et indolente ont-elles déteint quelque peu sur notre caractère national. A coup sûr, leur langue a fait entrer dans notre français certaines expressions pittoresques, et a laissé sur notre pays son empreinte, qui est manifeste en plusieurs noms de lieu.

A tous ces titres, l'algique est pour nous comme un bien de famille, que nous avons à recueillir, à garder, à exploiter même, puisque nous pouvons en tirer des trésors de littérature nationale.

C'est aux missionnaires que nous devons les premiers travaux de langue algique. Nous les voyons à l'oeuvre au Canada dès le lendemain de leur arrivée à Québec. Ce sont les Récollets d'abord, puis les Jésuites. A cette tâche, ils ne mettent rien moins que de l'héroïsme. C'était peu de vaincre les difficultés inhérentes à une langue nouvelle: il fallait saisir, dérober, conquérir l'idiôme algique sur les lèvres mêmes qui le parlaient, et au prix de quels efforts, de quelle abnégation, de quels sacrifi-

ces, les *Relations* de 1632 et 1633 nous en instruisent. Le Père Lejeune, en y communiquant sa première expérience de la langue montagnaise, fait assez connaître ce qu'elle lui a coûté de travail et d'ennui et d'épreuves de tout genre.

La première pièce de langue algique qui ait été imprimée se trouve insérée comme appendice dans les *Voyages* de Champlain (Paris 1632). Elle est du Père Enemond Masse, jésuite, et elle appartient au dialecte montagnais. C'est une traduction des prières communes de la vie chrétienne. On y remarque que le nom de Dieu reste écrit en français sans être traduit *Kije Manito*, le Grand Esprit, comme il apparaîtra plus tard dans les formules de prières et d'instruction religieuse. Le saint missionnaire que fut le Père Masse eut-il l'intuition, ou du moins un soupçon, que ce mot Dieu touchait à l'algique *Tew*, *il est*, qui lui-même est si voisin du grec *Theos*, du latin *Deus*, du germanique *Tiw*, et exprime l'idée même de Dieu, telle qu'elle est révélée au livre de l'Exode, chap. III, vers. 14?

Quelques années plus tard, vers 1654, un prédicant de la Nouvelle-Angleterre, John Eliot, faisait imprimer à Cambridge, près Boston, *A primer or catechism in the Massachusetts indian language*. C'est le premier livre écrit en ce dialecte, qui ait été imprimé: on n'en connaît aujourd'hui aucun exemplaire existant.

Au Canada, où nous n'avons eu d'imprimerie qu'après la conquête anglaise, le Père J.-B. de la Brosse, jésuite, fit imprimer à Québec, en 1767, chez Brown et Gilmour, un livre de prières et de catéchisme en langue montagnaise: c'est un livre devenu rarissime.

Le travail des missionnaires, avec celui des voyageurs et des simples indianologues, s'accumulant pendant trois siècles, a produit une littérature considérable. La *Bibliographie des langues algiques* a été publiée à Washington, en 1891, par M. James C. Pilling. Elle forme un volume grand in-8°, de plus de 600 pages. On y relève 2245 titres d'ouvrages, dont 1926 se rapportent à des imprimés, et 319 à des manuscrits (1). Cette

(1) Berloin. La Parole Humaine, Paris, 1908.

littérature se compose principalement d'œuvres religieuses : livres de prières, catéchismes, sermons, récits d'histoire sainte, traduction de la Bible, etc. Voici les principaux ouvrages qui ont été publiés sur la technologie des langues algiques :

RASLE (Père Sébastien Rasle, S.J.)—*Dictionnaire de la langue Abénakise*.—Publié d'après le manuscrit original de l'auteur, 1 vol. in-4. Cambridge, Mass. 1833.

HOWSE (Joseph Howse, Esq. F.R.L.L.)—*A grammar of the cree language*, 1 vol. in-8, London, 1842.

LACOMBE (Père Albert Lacombe, O.M.I.)—*Dictionnaire et Grammaire de la langue des Cris*,—2 vol. in-8°, Montréal, 1872.

HORDEN (Rt Rev. Horden, D.D.)—*A grammar of the Cree language*, 1 vol. London, 1881.

BARAGA (Rev. Frederick Baraga).—*A theoretical and practical grammar of the Otchipwe (Sauteux) language*, 1 vol. in-12, Detroit, 1850.

BARAGA (Le même).—*A dictionary of the Otchipwe language. Part I, Otchipwe english.—Part II, English Otchipwe*, 1 vol. Cincinnati, 1853. (Ces deux ouvrages, réimprimés à Montréal, 1879).

BELCOURT (G.-A. Belcourt, Ptre Miss.)—*Principes de la langue des Sauteux*, 1 vol, in-12, Québec, 1839.

CUOQ (J.-A. Cuoq, Ptre S.S.)—*Lexique de la langue Algonquine*, 1 vol. in-8, Montréal, 1886.

CUOQ (Le même).—*Grammaire de la langue Algonquine*.—Publiée dans les Mémoires de la Société Royale du Canada, 1891.

CUOQ (Le même).—*Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*. Brochure, in-8, Montréal, 1866.

BRINTON (Daniel G.M.D.) et ANTHONY (A.S.)—*A Lenâpé—English dictionary, from an original manuscript*, Philadelphia, 1888.

RAND (Rév. S. I. Rand).—*Dictionary of the language of the Micmac Indians*, 1 vol. in-4 Halifax, N.S.

MAILLARD (Abbé Antoine Maillard).—*Grammaire de la langue micmaque*, 1 vol. New York, 1864.

De plus, on annonce comme prochaine la publication d'un lexique Montagnais par le père G. LEMOINE, des Oblats de Marie-Immaculée.

Ainsi, tout le domaine algique se trouve aujourd'hui exploré. Nous avons, pour les principaux dialectes, des ouvrages complets, pour les autres, des essais de grammaire et de lexique, plus ou moins informes, mais où l'on peut encore relever et vérifier les traits généraux de l'algique. L'unité de la langue est constituée par un fond commun de racines et par l'identité du système grammatical.

Si le terrain est prêt, de ce côté, pour des études de philologie comparée, il l'est aussi du côté des langues indo-européennes.

Après les hésitations et les errements dont les débuts d'une science ne saurait guères se défendre, la linguistique comparée a trouvé sa voie, quand elle est sortie de la théorie pure et du champ des hypothèses pour s'appliquer à l'observation des faits positifs.

Ça été le travail des trente dernières années de dégager et mettre en plein relief les faits suivants :

1° Certains groupes de langues, (l'indo-iranien ou aryen, l'arménien, le grec, l'albanais, l'italique, le celtique, le germanique et le balto slave) rapprochés et mis en regard, ont révélé dans leur vocabulaire et leur grammaire les traits d'une affinité manifeste;

2° Ces traits d'affinité attestent l'origine commune de ces langues et l'existence d'un type premier, unique, dont elles relèvent : c'est l'indo-européen;

3° Ce type, défini et fixé à l'origine en ses traits distinctifs, a évolué au cours des siècles dans des circonstances et des milieux différents;

4° Cette évolution s'est faite sous l'action de deux forces divergentes, l'une tendant à maintenir, l'autre à altérer l'identité du langage;

5° La résultante de ces deux forces a été de varier et multiplier les formes à l'infini, tout en conservant l'unité du type originel.

Ainsi, l'unité de fond et la variété des formes sont les traits qui distinguent le système des langues indo-européennes. Nous avons constaté le même caractère pour les langues algiques.

Sur cette base commune, comment l'algique se pose-t-il en

face de l'indo-européen? Il présente, tout d'abord, de singulières affinités de vocabulaire. On ne saurait feuilleter ses lexiques sans se heurter, presque à chaque pas, à des consonances sanscrites, grecques, latines, anglaises, allemandes, etc. Et ce sont les mêmes idées qui se rencontrent avec les mêmes sons (2).

Ce fait ne pouvait échapper à l'attention des indianologues. L'auteur de la première grammaire crise, J. HOWSE, écrit dans sa préface que des analogies nombreuses, profondes, fondamentales avec les langues européennes pénètrent tout le système algonquin, et établissent clairement l'affinité qui existe entre les langues des deux continents. Il ajoute à son livre, en forme d'appendice, une liste de mots cris qui se rapprochent du grec, du latin, de l'anglais, du sanscrit, même de l'hébreu.

M. l'abbé CUOQ, dans ses ouvrages de langue algonquine, signale d'autres rapprochements du même genre.

Dans une étude présentée au 3ème congrès des Américanistes, le Père VÈGREVILLE, oblat de Marie-Immaculée, énumère les traits de ressemblance qu'il découvre, en grand nombre, entre le cris et les langues d'Europe, anciennes et modernes, surtout le latin, le français, l'anglais, l'allemand.

Le Père FÉRARD, jésuite, qui a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages de langue otchopwe ou sauteuse, écrivait: "Si j'en trouve le loisir, j'ai l'intention de publier un petit glossaire de comparaison entre les racines de l'otchopwe et celles de l'hébreu, du sanscrit, du latin, du grec, du gothique, etc." (3).

Le Révérend S. RAND, auteur de plusieurs livres en langue micmaque, a écrit de son côté une liste de mots micmacs qui ressemblent au grec, à l'hébreu, au latin, etc. C'est une liste de 300 mots, qu'il aurait pu grossir encore, disait-il, de plusieurs centaines (4).

Cette affinité du vocabulaire, si manifeste, s'étend jusqu'à la

(2) Voir *La Parole Humaine*, pages 119, 120, 121.

(3) Pilling, *Bibliography*, p. 193.

(4) Pilling, *Bibliography*, p. 425.

grammaire. On en trouve un premier indice dans la facilité avec laquelle les indianologues ont pu faire entrer l'algique dans le vieux moule grammatical des langues européennes. Si l'on étudie en lui-même le système algique, on y relève, à première vue, des formes qui rappellent celles du latin, du grec, de l'allemand, de l'anglais, etc. (5). Et ces analogies de surface se poursuivent jusqu'au fond de la langue, dans la distinction entre mots et particules, dans la composition du mot lui-même, dans les deux seules catégories du nom et du verbe, dans le mécanisme de la conjugaison, etc.

Il est vrai qu'à côté de ces analogies, il existe des divergences nombreuses, profondes. Mais ce fait, par lui-même, n'accuse pas nécessairement une diversité de langues. On peut tout aussi bien en induire seulement l'existence, dans une même langue, de deux états différents : l'un marquant les origines, l'autre la suite et les vicissitudes d'un développement; l'un donnant le type primitif, l'autre plutôt ses variations, ou, si l'on veut ses dégradations.

Mais à quels traits peut-on distinguer et reconnaître ce type primitif? Sans doute, en ce qu'il est plus près de la nature, qu'on y voit moins le travail de l'art, la surcharge, la superfétation, que la parole s'y montre comme une efflorescence spontanée de la pensée. Or, cette simplicité native est bien le caractère de l'algique. Elle ressort de l'analyse, qui met à nu jusqu'aux derniers éléments de la langue. Il n'y a pas que le mot algique qui se décompose en ses deux parties essentielles, la racine et le suffixe. La racine elle-même peut se résoudre. Dans l'agencement des lettres qui forment la syllabe, on saisit le rôle propre de la voyelle et de la consonne. Entre les lettres, on distingue celles qui restent muettes et celles qui deviennent expressives; de plus, entre celles-ci, celle qui forme l'élément premier, initial, qui donne la note caractéristique de la racine. Et le suffixe, à son tour, s'analyse de la même manière.

Voici, comme exemple, la structure d'un mot cris : *astew*, il est ou il fait soleil. *As* est la racine ou la base; *tew*, le suffixe

(5) Voir *La Parole Humaine*, p. 164 et suiv.

avec sa désinence. Et voici la structure de la racine *as*. *S* est l'élément premier, initial—et le rôle propre de la consonne est d'exprimer l'idée abstraite. Cette consonne *s* ne pouvant se soutenir par elle-même, s'appuie sur la voyelle *a*. Si cette voyelle ne fait que servir d'appui à la consonne, elle reste lettre muette, vide de sens. Mais, tout en servant d'appui, elle peut avoir sa signification propre : ou celle de sujet supportant un mode d'être ; ou celle de terme de limite, terme de la quantité, grandeur, terme de la qualité, bonté, force, etc. Etant donné, maintenant, le sens particulier de *s*, mouvement, chaleur, *as*, pourra s'interpréter de trois manières : 1° *as*, idée abstraite de chaleur 2° *as*, idée concrète de corps chaud 3° *as*, idée de corps chaud au plus haut degré, et c'est bien là l'idée de notre soleil.

Si l'on tient compte du fait que la voyelle *a* peut permuter avec sa consonne de même organe, *k*, ce *k*, avec sa voyelle d'appui, *i*, donne *ki* ou *ik*, lequel devient alors l'équivalent de la voyelle simple *a* : d'où nous avons *ki*, grand, fort, dans *kis astew*, il fait grand soleil ; d'où encore, *kisis*, qui est le nom vrai du soleil dans l'algonquin.

Il reste à analyser les suffixes *tew*, dans *astew*, *is*, dans *kisis*. *T*, c'est l'idée abstraite de l'être ou l'être en puissance ; *e* est la voyelle d'appui ; *w* est le signe de l'indéfini qui se confond avec la 3ème personne : donc *te* est l'équivalent de la voyelle simple *e* ou *i*, qui exprime l'être en acte ; *tew* signifie *il est* ou *il y a*, *astew*, il est ou il y a soleil. *Is*, dans *kisis*, exprime de même, au sens nominal, l'être concret ou en acte. Donc *kisis* est encore le soleil : *as*=*kis*, le plus haut degré de chaleur ; *is*, le corps chaud lui-même.

C'est ainsi que nous arrivons par l'analyse, jusqu'au fond du mot algique, jusqu'à la dernière limite de l'expression, qui est la voyelle ou la consonne pure.

Telle est cette simplicité de structure. Manifeste en soi, elle ressort mieux encore de ce contraste qu'il faut signaler : l'indo-européen n'explique ni ses propres formes ni celles de l'algique ; celui-ci s'explique lui-même et il explique l'indo-européen. J'en veux donner quelques exemples.

Soit le mot, latin *astrum*, astre. On nous dit qu'il vient du

grec *astron*, dont la racine *as* se trouve dans le grec *aitho*, brûler, et le latin *aestus* chaleur ⁽⁶⁾. Je le veux bien; mais qui nous donnera la raison dernière de cet *as*, sinon l'algique? Voir ci-dessus.

Soient encore les mots qui expriment l'eau ou l'action de l'eau: sanscrit *ap*, grec *udôr*, latin *aqua*, *unda*, anglais *water*, allemand *wasser*, eau; grec *louô*, latin *lavo*, grec *niptô*, anglais *wash*, allemand *waschen*, laver; grec latin *fluô*, anglais *flow*, allemand *fliessen*, couler; latin *bibo*, boire, etc. On pourra bien extraire les racines diverses de ces mots, mais l'algique seul nous en donnera la clef, qui est la voyelle *o*. Dans l'algique, selon la loi des permutations, *o* devient *aw* ou *wa*, *ip* ou *pi*; *aw* se transforme en *ap*, *akw*, d'où *abo*, *kaw*, *kam*, *agam*, etc.; et nous voyons sortir de là les racines sanscrites, grecques, latines, germaniques. Et l'idée propre de l'*o*, dans l'algique, est celle de liquide. Elle ressort du contraste de *o* avec *a*, qui signifie le solide: algique *a* = *ki*, *atc*, *ki*, *aki*, *askiy*, terre; et cette signification de l'*a* se prolonge dans les langues de la famille indo-européenne: grec *ge*, terre, *agros*, latin *ager*, allemand *acker*, champ; anglais *acre*, mesure de terre, etc. Et ce qui prouve encore que tel est bien la signification propre des deux voyelles *a* et *o*, c'est qu'on les retrouve dans la syllabe se composant avec les mêmes idées au sens adversatif, selon le génie de l'algique: 1° *a*, solide; l'opposé *ao*, *ai*—: *ao* = *aw*, algique *kaw*, couler, *ap*, *abo*, eau, sanscrit *ap*, etc.;—*ai* = *ki* ou *ik*: algique *tik*, fondre, *sik*, verser, couler; grec *keo*, allemand *giesen*, fondre; latin *rigo*, arroser, allemand *regen*, pluie; grec *teggô*, latin *tingo*, mouiller; *liquor*, *liquidus*, liquide;—2° *o* liquide; l'opposé, *oa*, dans l'algique *abik*, pierre métal, latin *lapis*, pierre;—*oi*, dans le latin *sollus*, *durus*, solide ferme, l'allemand *dürre*, sec, etc. ⁽⁷⁾.

Le philosophe qui fait l'éloge de ses études favorites en appelle à l'étymologie: la philosophie, c'est l'amour de la sagesse, des deux mots grecs que l'on sait. L'explication peut

(6) Regnaud Dictionnaire étymologique.

(7) Voir *La Parole Humaine*, p. 61.

aller jusqu'aux racines de ces mots; mais qu'y a-t-il dans ces racines??? L'algique peut nous l'apprendre. La première racine *phi*, (*fi*) = *wi*, *bi*, *pi* exprime l'idée d'*union*, de *lien*: algique *wit*, anglais *with*, avec; *bi*, *pi*, lien (*takupi tew*, il le tient par un lien), latin *vincio*, anglais *bind*; d'où l'idée d'*attache*, d'*amour*, comme dans *at* = *kis*: *sakihew*, il l'aime. Dans l'autre racine *soph* (*sof*), l'élément initial est *s* qui s'appuie sur une voyelle muette, *o*, *a*, où *i*: d'où *so* dans le grec *sophos* = latin *sapiens*, sage; ou bien *os*=*wis*, dans l'anglais *wise* et l'allemand *weiss*, sage; de même *sa*, dans le latin *sagus*, sage; de même encore *is* dans le grec *isemi*, je sais. *S* est une dentale dérivée de *y* et qui permute avec toutes les autres *y*, *j*, *th*, *d*, *t*, *l*, *n*, *r*. Or, c'est un fait que toutes ces lettres expriment l'acte intellectuel dans les langues indo-européennes^(*), comme dans l'algique.

C'est encore de l'algique qu'il faut tirer la notion vraie de ces termes vides qui servent de suffixes aux noms, adjectifs et ad-
verbes dans l'indo-européen. Les linguistes soupçonnaient ou ils conjecturaient que ces termes avaient dû être, à l'origine, des éléments expressifs non pas des syllabes muettes; mais le point d'appui sûr, irrécusable, échappait encore aux investigations. Il se trouve dans l'algique, où tous les phonèmes apparaissent avec une signification générique de l'être, sujet, substance ou mode, état, qualité.

De tous ces faits, que faut-il conclure? que l'algique entre, de plein pied, dans la famille des langues indo-européennes? Oui, sans doute; mais comment y entre-t-il? est-ce comme une langue soeur? ne serait-ce pas plutôt comme la langue mère?... Je crois qu'il est permis de le penser, même de le dire.

Je veux bien que cette opinion soit discutable. Mais, dès aujourd'hui, elle a une valeur qu'il faut reconnaître: qui pourrait dire que la science de demain ne lui donnera pas raison jusqu'à l'évidence? Déjà, même à leur insu, les linguistes s'orientent de ce côté, s'avancent dans cette direction. Depuis 50 ans, ils s'appliquent à "reconstituer" l'indo-européen, et le résultat

(*) Voir *La Parole Humaine*. p. 47 et suiv.

(*) Voir *La Parole Humaine*. pp. 31, 32, 33.

actuel de leur travail est sous nos yeux dans les ouvrages de lexicologie et de grammaire comparées. Or, ce qu'ils nous donnent comme des racines indo-européennes présente de curieuses analogies avec les racines algiques. Voilà des lueurs significatives. Pourquoi le résultat définitif ne serait-il pas de nous donner la lumière pleine, entière, qui permette d'identifier l'algique comme le type même de l'indo-européen?

Dans un étude remarquable sur les développements de la grammaire comparée, un des maîtres de la philologie contemporaine, M. A. Meillet, écrit ⁽¹⁰⁾ : "En ce sens au moins, il semble qu'on soit parvenu à un terme impossible à dépasser : il n'y a pas de langue, attestée à date ancienne ou récente, qui puisse être ajoutée au groupe indo-européen ; rien non plus ne fait prévoir la découverte de textes plus anciens des dialectes déjà connus ; les inscriptions grecques, indiennes, etc., qu'on découvre de temps à autre trouvent naturellement leur place dans les séries établies et n'apportent que des nouveautés de détail : seule, une trouvaille d'espèce inattendue pourrait apporter des faits qui renouvellent l'idée qu'on se fait de l'indo-européen."

Or, voici que l'algique se présente : ne serait-il pas *la trouvaille d'espèce inattendue, le fait qui renouvelle?*... Il conviendrait aux linguistes de s'en assurer.

J'aborde un autre point de linguistique.

Si précieuses que soient les données actuelles de la science, elles sont loin de couvrir tout le domaine de la philologie comparée. Elles en laissent même toute une région — et non la moindre — à peu près inexplorée encore : je veux parler de la science des significations, pour laquelle M. Michel Bréal a créé le mot, si bien frappé, de sémantique. Mais, avec le mot nous n'avons pas la chose, pas même dans le livre de M. Bréal, *l'Essai de sémantique*. L'auteur y cherche, avec sa finesse ordinaire d'analyse, comment la volonté humaine préside aux changements de langage ; comment elle agit, comment elle travaille pour donner leurs noms aux choses, pour fixer ou varier les

⁽¹⁰⁾ Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.—Appendices.

formes grammaticales, pour élargir, restreindre, nuancer le sens des mots, etc.

Mais ces aperçus, si ingénieux qu'ils soient, ne touchent pas encore aux vrais problèmes de la sémantique.

Comment le fond des langues s'est-il constitué? où réside la valeur expressive du langage? quel lien rattache le son à l'idée? y a-t-il même un lien naturel entre l'un et l'autre?

Autant de questions qui sont l'âme même de la sémantique, et restées jusqu'ici sans réponse, réputées même insolubles, tenues soigneusement à l'écart dans une espèce de sanctuaire, où les linguistes eux-mêmes n'osaient pénétrer.

Mais l'algique ne serait-il pas en train de forcer les portes du sanctuaire?

Voici les lois de sa sémantique:

1° A part certaines lettres de liaison, qui dans le mot algique ne servent qu'à l'euphonie, chaque phonème possède sa valeur expressive.

2° Cette valeur se compose de significations générales, communes à tous les phonèmes, et de significations particulières, propres à chacun.

3° Le groupement des phonèmes dans le terme est susceptible d'exprimer une double idée: distinction ou identité, parité ou disparité, union ou opposition, éloignement ou rapprochement, etc.

Ces lois forment le système ou le plan d'après lequel l'algique s'est édifié. Et si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que ce plan a servi non seulement à l'algique, mais à toutes les langues indo-européennes. Non pas qu'on le retrouve ici dans la simplicité première de son ordonnance et toute la pureté de ses lignes; mais, à travers les surcharges qu'il a subies, on le démêle assez bien encore pour qu'on puisse en rétablir le dessin, du moins en ses lignes maîtresses ⁽¹¹⁾. Et ce n'est pas la moindre des surprises que nous réservait l'algique.

Je dois ajouter que l'étude de l'algique ouvre des perspectives sur la physiologie, la métaphysique, la théologie, la Bible,

(11) Voir *La Parole Humaine*, p. 131 et suiv.

etc. Qu'est-ce à dire?... sinon que la parole, comme l'idée dont elle est l'expression, rayonne à travers tous les champs de la vérité, et que, l'homme étant fait à l'image de Dieu, le verbe humain doit ressembler au Verbe Divin, qui est le type de toute chose créée. Ainsi placée à son foyer véritable, la philologie ne peut que servir merveilleusement à cette synthèse des connaissances humaines, où la science nous apparaît d'autant plus parfaite qu'elle est plus une.

A. Nantel, prêtre.

La Contre-Révolution et les Cercles Catholiques

“De nos jours, comme il y a cent ans, la vraie lutte, la seule, de l'issue de laquelle tout le reste dépend, c'est la lutte de l'idée religieuse et de l'idée de la Révolution.” Brunetière.

Mon cher Paul-Emile,

Vous venez d'achever la lecture de l'excellent livre de M. de Mun, *Ma vocation sociale*; vous êtes encore, me dites-vous, sous “le charme profond de cette parole toute loyale, profondément chrétienne, si élevée et si belle”. Plus encore que son mérite littéraire, qui est très grand, c'est sa haute portée sociale, c'est l'esprit d'apostolat, dont il est débordant, qui vous ont le plus frappé et attiré. Je vous félicite de votre bon jugement et de votre goût: il y a une chose bien plus belle encore qu'un beau livre, c'est une belle vie. Vous croyez qu'il y a mieux à faire, en lisant ou après avoir lu un tel ouvrage, que de poser avant tout au spécialiste littéraire; comme vous avez raison!

Il vous reste cependant, ajoutez-vous, sinon une difficulté, du moins un certain doute sur l'opportunité qu'il y avait, pour M. le comte de Mun et ses amis, de déclarer ouvertement, en 1871, que leur oeuvre nouvelle acquiesçait pleinement au *Syllabus*, alors si impopulaire, pour se consacrer à une contre-révolution. Vous savez quel prestige de mirage exerçaient encore à cette époque les “immortels principes de 89” sur beaucoup d'esprits conservateurs et même catholiques. Vous n'ignorez pas l'opinion du P. Lecanuet affirmant que cet acquiescement au *Syllabus* avait fait un tort considérable aux cercles catholiques. Vous n'êtes plus à apprendre—le livre même de M. de Mun ne le laisse pas ignorer, tout en le disant avec beaucoup de charité—que le groupe certainement brillant des catholiques libéraux

français avait ouvertement blâmé l'orientation et les pratiques pieuses de la nouvelle oeuvre, à tel point que le comte de Falloux, avec une vivacité et une passion qui pouvait obscurcir la sérénité de son intelligence, ne crut pas indigne de lui, et crut peut-être même original, de comparer aux chimériques exploits de Don Quichotte la belle ardeur de ces nouveaux chevaliers.

Vous êtes loin cependant, et heureusement, de vous être laissé gagner par ces influences à un parti du passé, qui, moins que jamais, n'aurait aujourd'hui d'excuses. La loyauté que vous avez de m'en écrire m'en est un garant très agréable, car vous prévoyez bien un peu quel sera le sens de ma réponse. Au fond vous désirez que je vous aide à dissiper, non pas vos doutes, qui n'existent pas en réalité, mais les objections que vous prévoyez devoir vous être adressées par quelques compagnons. C'est pour cela que vous revenez d'instinct vers celui de vos anciens professeurs dont vous connaissez bien clairement les idées, sinon sur la question précise que vous posez maintenant, du moins sur bien d'autres qui y touchent.

Vous faites aussi appel à mon admiration que vous avez raison de dire fidèle, car elle est déjà assez ancienne, pour la très-noble conduite de ce chevaleresque comte de Mun, "l'homme essentiel du mouvement catholique" dont M. Frs Veillot disait dernièrement avec grande vérité: "nul homme de notre temps n'a incarné avec autant de force et d'éclat la pensée des catholiques français". Sa carrière est plus belle encore que son éloquence et non moins persuasive.

C'est plus qu'il n'en faut, mon cher ami, pour que j'ouvre toute grande à un ancien élève que je n'ai cessé de suivre du coeur et du regard, la toute minime bibliothèque de mon savoir et celle beaucoup plus grande, bien que très petite encore, des quelques livres que j'ai emportés avec moi dans ma solitude. Soyez mille fois le bienvenu!

* * *

Je vous répons donc d'autant plus volontiers, même assez au long, mon cher ami, que je sais la confiance dont vous entou-

rent vos compagnons. Vos jeunes amis bénéficieront auprès de vous de l'influence que vous donneront des idées claires, bien arrêtées, fruits de l'étude et de la réflexion, sur quelques points au moins du très vaste et très compliqué problème que vous m'avez demandé d'examiner avec vous. Vous rencontrerez d'ailleurs des esprits trompés, ou moins judicieux, qui n'en sont plus au doute, mais à une sorte d'approbation aveuglée à l'endroit des conquêtes et des "faux dogmes" de la grande révolution de 89. Ce sont des esprits qui, n'ayant pas eu le temps d'étudier sérieusement, ont peu à peu fléchi sous la poussée constante de bien des écrits mêlés d'erreurs, qui nous arrivent de tous côtés. Ils n'avaient pas été suffisamment trempés dans des convictions solides, ni renseignés, comme ils auraient eu besoin de l'être. J'en ai déjà rencontré plusieurs, même dans des milieux excellents et je ne vous scandaliserai pas, j'espère, en vous avouant qu'à dix-huit ans, il m'est arrivé à moi aussi de croire aux *grands mots* de liberté, de tolérance, d'*Eglise libre dans l'Etat libre*—parce que Montalembert l'avait dit. A cet âge on admire tout, les mots plus peut-être que les choses, les défauts autant que les qualités. L'éloquence toute vibrante et si enflammée de l'école libérale catholique m'avait alors charmé et fasciné. J'en suis assez vite et bien revenu, et plus n'est besoin, depuis longtemps, de me frapper le cœur d'un caillou, pour éloigner de mon imagination les charmes de ces séduisantes mais trop juvéniles ardeurs.

Or le danger que je n'ai pas été autrefois le seul à connaître, n'a pas diminué pour la jeunesse d'aujourd'hui, vous le savez. Toutes les idées et presque toutes les influences françaises pénètrent chez nous et continueront d'y affluer; il faut bien savoir les discerner. Il en vient d'excellentes, mais c'est de là aussi que viennent aujourd'hui les plus funestes. Si certaines de ces idées, après avoir produit la Révolution, en sont arrivées dans leur marche progressive à mettre en question—pour la résoudre négativement presque toujours—l'existence de la patrie et même de toute société française, il faut que nous sachions en pénétrer la perversité pour bien nous prémunir contre elles. Si l'enfer a pu vomir un poison si pénétrant et si riche de venin dans sa savante complexité, qu'il a ruiné en grande partie l'âme

pourtant vigoureuse d'une France de plus de trente millions d'habitants, déjà arrivée à un très haut degré de culture et de civilisation, combien de temps prendrait ce poison pour conduire au tombeau un petit peuple qui ne compte que deux ou trois millions d'âmes, qui est en butte à bien d'autres périls et qui, dans son ensemble, est encore assez mal renseigné sur le danger mortel que veulent lui faire courir les réformateurs sournois que vous savez?

Or le moyen de se prémunir sûrement, c'est de bien connaître les antécédents et les agissements des révolutionnaires de là-bas, de bien se renseigner à leur endroit; puis de se faire une intelligence saine et vigoureuse, une âme qui s'ennoblit en obéissant à Dieu et qui reste assez fière pour n'accepter le joug d'aucune secte, fût-elle à la mode et même dispensatrice de faveurs plus ou moins officielles.

La première condition du bien c'est la vérité. Il faut donc adhérer pleinement à toute la vérité et surtout à cette vérité si sublime que Dieu a dû nous la révéler, vérité si précieuse que, crainte qu'elle ne fût diminuée par les fils des hommes, Dieu en a confié la garde et l'interprétation à une Eglise infallible avec laquelle il demeure sans cesse. Toute habilité qui tend à sous-entendre une part de cette vérité pour faire accepter l'autre, est avant tout une grande maladresse, la maladresse d'un pauvre myope qui a plus de confiance en ses lumières qu'en la sagesse divine dont l'Eglise est participante.

C'est une des qualités d'intelligence que j'ai le plus admirées dans ces souvenirs de M. le comte de Mun, et je me permets de vous la signaler, que cette préoccupation première d'accepter et de répandre toute la vérité enseignée par l'Eglise, en laissant de côté, sans les attaquer, les prudents selon le monde et leurs conseils. Comme il est bien là dans l'esprit et la tradition de l'Eglise! Jamais vous n'avez vu celle-ci, je ne dis pas pactiser avec l'erreur, mais même se taire en face de la négation d'une des moindres vérités dont elle a le divin dépôt. Aucun intérêt ne prime à ses yeux celui de répandre et de maintenir la vérité. Sa miséricorde peut fermer les yeux sur bien des faiblesses et bien des abus, mais son regard veille constamment pour repousser l'erreur, qu'aucune puissance ni aucune popularité ne lui

feront tolérer. Et si vous désirez pénétrer un peu la raison de cette sagesse, écoutez ces quelques mots de saint Thomas, le plus sage des théologiens et des philosophes, que je vous citerai dans sa belle langue latine. *Fides est principium vitae spiritualis et fundamentum spiritualis aedificii. Haeresis ratione pertinaciae est species peccati, in Spiritum Sanctum. Subvertit fundamentum omnium bonorum. Ideo plus coeteris peccatis nocet. Ideo est gravissimum omnium peccatorum per se. Propter excellentem malitiam, haeretici dicuntur doemones.*

Si après un pareil exemple et un tel témoignage, il fallait vous faire connaître la pensée de quelque autorité sociale pour mieux vous convaincre de l'importance de la doctrine, de la vérité entière, dans l'ordre de la réforme et du salut de la société, je vous citerais une de tout premier ordre, celle du grand Frédéric Le Play. Personne ne saurait récuser sa clairvoyance et sa longue observation, personne n'osera l'accuser d'étroitesse d'esprit ni de fanatisme, pas même de cléricisme. Or si vous avez un peu lu ses oeuvres—et permettez-moi de vous rappeler que je vous l'ai bien souvent conseillé—vous avez dû remarquer combien sa première préoccupation dans toutes ses études a été de connaître et de proclamer la vérité, non pas tant la vérité déduite de ses propres conceptions logiques, que celle enseignée par les exemples des races prospères, par les sages de la vie, gardiens des meilleures traditions. Et vous savez aussi comment cette longue expérience et observation l'amena à adhérer non seulement au *Décalogue éternel*, qu'il proclama si souvent absolument fondamental et nécessaire à la société, mais à tous les dogmes et à tous les enseignements de notre foi catholique. “Je signerais le *Syllabus*”, disait-il.—“Tu as tort; tu soutiens une mauvaise cause”, disait-il encore à son grand ami, le P. Gratry. “L'infaillibilité est la plus haute expression du principe d'autorité. C'est un devoir pour nous, même au point de vue social, d'accepter et d'appuyer cette proclamation” (1).

Or voici ce qu'il disait sur le mal fait à la société par les

(1) Cité par Emm. de Curzon.—“*Frédéric Le Play, sa méthode, sa doctrine, son oeuvre, son esprit, d'après ses écrits et sa correspondance.*” p. 232. (Paris, Oudin, 1899.)

erreurs de la Révolution qui ont cours en France ⁽²⁾. "Des erreurs inouïes ont produit en haut comme en bas, un mal qui ronge et dissout le corps social... Nous ne pouvons que constituer de mauvais gouvernements avec des hommes livrés à l'erreur ⁽³⁾... En somme, il faut se mettre en mesure de susciter un grand mouvement vers le vrai. Chaque membre doit surtout agir en disant la vérité... Plus que jamais il faut dire la vérité sans finesse ni stratégie habile... Le plus grand de tous nos devoirs est d'acheminer nos concitoyens vers la vérité éternelle... L'erreur des gens de bien est plus dangereuse que celle des coquins; c'est elle qui perd la France depuis soixante-quinze ans (1865), il faut se garder de l'encourager, quelque-temps qu'on ait pour les personnes... Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent les idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. *Il n'y a pas d'autres règles de réforme que de chercher le vrai et de le confesser, quoi qu'il arrive* ⁽⁴⁾. Plus je réfléchis, plus je suis consterné de la masse d'idées fausses dans lesquelles nous nous noyons; plus je comprends cette décadence absolue de tant de peuples que nous retrace l'histoire. C'est l'erreur plus encore que le vice qui les a perdus ⁽⁵⁾... Notre nation grandirait plus par l'acquisition d'une idée juste que par l'annexion d'une province... L'erreur nous a plus dévorés que ne nous dévorent à cette heure les communistes et les Prussiens." ⁽⁶⁾

⁽²⁾ "Les faux dogmes de 1789 se sont insinués plus ou moins dans tous les esprits; et c'est ainsi que *l'esprit national* est devenu et reste encore révolutionnaire." Curzon, loc. cit. p. 185.

⁽³⁾ Charles de Ribbe, "*Le Play d'après sa correspondance*", p. 125, 136 (Paris, Lecoffre, 1906)

⁽⁴⁾ Id. loc. cit., pp. 127, 148, 158, 206, 207.

⁽⁵⁾ Charles de Ribbe, ouvrage cité, p. 241. "Plus on remonte aux origines de notre décadence, plus on reconnaît que l'erreur y entre pour une part plus grande que le vice." *Le Play*, "*Réforme sociale*", tome III, p. 392.

⁽⁶⁾ Charles de Ribbe, ouvrage cit., pp. 243, 246.

Je pourrais multiplier encore longtemps les citations dans ce sens, mais celles-ci seront plus que suffisantes, j'espère, pour vous faire voir combien Le Play était persuadé de l'importance primordiale de proclamer avant tout la vérité entière pour sauver la société, et combien aussi, par conséquent, M. le comte de Mun et ses compagnons eurent raison, pour commencer une réforme sociale efficace, de déployer dans toute son ampleur, au grand jour de la publicité, l'étendard sacré de la vérité catholique. C'était de leur part sagesse autant que vertu.

* * *

C'est d'ailleurs par la splendeur entraînante, par l'efficacité, si je puis dire, de cette vérité catholique que l'esprit et l'âme de M. le comte de Mun furent amenés à se consacrer à sa diffusion, pour le salut de la France. On peut voir là l'orientation naturelle d'une âme mieux douée, disposée à recevoir plus facilement l'impression d'une vérité qui pénètre d'un jour plus lumineux le problème si compliqué de la vie sociale ; on doit aussi y reconnaître l'effet d'une grâce particulière de la miséricordieuse Providence. Vous avez sans doute remarqué qu'il y eut beaucoup de piété ostensiblement manifestée dans la fondation et la diffusion des cercles catholiques. Cette piété suppose la grâce divine dans les âmes d'élite des fondateurs de l'oeuvre, qui voulaient être aussi loyales et aussi généreuses avec les hommes qu'elles l'étaient avec Dieu. Vous comprenez comment M. le comte de Mun a pu nous dire que son âme était "éprise de vérité catholique" et son intelligence "avide d'affirmations doctrinales". Dès avant les catastrophes de la guerre et de la Commune, l'âme de ce jeune et brillant officier était attirée par la "calme majesté" de la convocation du Concile, par le grand débat sur l'infailibilité, dont la définition lui était une source d'instruction, autant que de joie. La parole lumineuse qui l'éclaire dans les ténèbres où l'avait plongé le malheur de la patrie, c'est un livre de doctrine très élevée, celui d'Emile Keller sur l'*"Encyclique du 8 décembre et les principes de 1789"*, "l'exposé net, simple et énergique de la vérité catholique et de l'erreur révolutionnaire, des principes de la société chrétienne et des faux

dogmes de la société moderne. Sa lecture, ajoutet-il, nous remplit de la plus vive émotion. Il nous sembla que dans l'obscurité de notre douleur une lumière inondait nos esprits". (7)

Plus tard, vous vous en souvenez—c'est un des chapitres du livre que personne de ceux qui en ont parlé, n'a omis de citer, tant il est vivement intéressant—cherchant parmi les catholiques de marque les guides et les conseillers sur lesquels il devait s'appuyer, il s'éloignera de l'ardeur conquérante, mais moins doctrinale de Mgr Dupanloup, auquel des relations de famille l'avaient fait s'adresser, pour entendre "la parole de vie" qui semblait lui être adressée par de Maistre, Bonald, Balme, Donoso Cortès, pour s'orienter dans le sens ultramontain avec Louis Veillot, qui lui "apparaissait comme le maître catholique par excellence". "La gloire dont l'avait couvert, à mes yeux, sa lutte pour l'infaillibilité du Pape, la fermeté de sa doctrine, la puissance de sa plume, la précision, la vigueur de sa pensée, le courage avec lequel il défendait la vérité catholique contre les amoindrissements aussi bien que contre les négations, tout contribuait à m'inspirer pour lui un enthousiasme chaque jour grandissant." (8)

Ainsi, à lui et à ses compagnons, l'oeuvre qu'ils vont entreprendre "apparaît surtout comme un vaste effort d'affirmation catholique et d'organisation sociale; tous, nous étions également ravis par cette double conception" (9). La confiance absolue dans les enseignements de l'Eglise leur apparaît comme une condition fondamentale de la réforme où tend leur action sociale. "Ce que nous voulions en effet—j'ai montré comment, peu à peu, cette conception s'était emparée de nos esprits—ce que nous cherchions par-dessus tout dans le mouvement social qui nous emportait vers les oeuvres ouvrières, c'était le moyen de refaire une société chrétienne; et cette réforme de la société, dans notre pensée, supposait nécessairement deux con-

(7) "*Ma vocation sociale*," p. 13.

(8) "*Ma vocation sociale*", p. 49.

(9) *Id.*, p. 68.

ditions fondamentales, la confiance absolue dans les enseignements de l'Eglise, la rupture ouverte avec les doctrines de la Révolution. L'adhésion au *Syllabus*, objet, lorsqu'il parut, de tant d'attaques passionnées que la proclamation du dogme de l'infailibilité venait de raviver, avait pour nous aussi bien que pour nos adversaires, cette double signification. En l'arborant comme un drapeau, nous prenions position avec une hardiesse qui plaisait à nos coeurs, et nous éprouvions, au moment d'ouvrir la campagne sous de telles enseignes, une sorte d'orgueilleuse satisfaction, en songeant aux combats qui s'apprétaient." (10).

* * *

C'est, mon cher ami, qu'en face du mal social dont M. de Mun et ses compagnons venaient de subir le spectacle, bien plus, de sentir l'horrible contact, ils avaient eu la claire vision de la source de ce mal, comme de sa nature, et par là même des remèdes qu'il fallait y apporter.

Pour eux, comme pour bien d'autres observateurs dont le nombre augmente chaque jour, la source du mal était et reste encore dans les idées, dans les faits, dans le développement de la Révolution. Or cette Révolution ayant été préparée et entretenue par une propagande très active d'idées fausses et irréligieuses: c'est en combattant et neutralisant ces idées, en les remplaçant par la vérité, qu'on guérira le mal révolutionnaire, pourvu qu'on soit assez logique, assez radical dans la poursuite du bien, pour déduire de la vérité connue et possédée toutes ses salutaires et nécessaires conséquences.

Quelle fut l'idée de la Révolution si ce n'est l'émancipation violente de l'individu, comme de la société, de tout pouvoir qui ne soit pas en la possession de l'individu lui-même, émancipation de Dieu et de toute autorité dont le citoyen ne saurait disposer? Or si tout pouvoir vient de Dieu, comme l'enseigne la doctrine catholique, si l'Eglise est fondée sur ce principe d'autorité déléguée de Dieu, qui ne voit que la Révolution est avant

(10) Id., pp. 71 et 72.

tout une doctrine opposée à celle du christianisme? C'est bien ainsi d'ailleurs que l'entendent ses admirateurs et ses adeptes qui n'en font pas mystère. "Non, disait Brunetière avec sa sévère logique et son profond regard d'observateur, quoi qu'en disent les journalistes, ceux de Paris en particulier, non, ce n'est point par métaphore ou par amusement que nos politiciens agitent le drapeau de l'anticléricisme. Ce n'est pas pour retarder le moment de discuter la question de l'"impôt progressif", ou celle des "retraites ouvrières". Mais c'est qu'ils ont au cœur la haine enracinée du christianisme, et généralement de toute idée religieuse. Ils l'ont en tant que fanatiques de la Révolution. Ils l'ont en tant qu'héritiers dégénérés, si vous le voulez, mais pourtant légitimes de Voltaire et de Rousseau. Ils l'ont en tant qu'admirateurs de la Convention. Ils l'ont en tant que Jacobins, parce que Jacobins, et par cette raison décisive que leur jacobinisme lui-même n'est généralement en eux qu'une suite nécessaire de leur anticléricisme ou de leur antichristianisme... La religion, voilà pour eux l'ennemi. C'est dans la haine de la religion que se résume pour eux la Révolution. Là en est l'âme et là l'objet. Là le terme et là l'idéal... De nos jours, comme il y a cent ans, la vraie lutte, la seule, de l'issue de laquelle tout le reste dépend, c'est la lutte de l'idée religieuse et de l'idée de la Révolution." (11). "Fille et légitime héritière de la philosophie du dix-huitième siècle et de l'esprit encyclopédique, je dis, messieurs, qu'avant tout, principalement, dans son inspiration première et de dessein formé, la Révolution française a été une révolution religieuse — ou antireligieuse." (12).

Quelle a donc été, me direz-vous, l'idée fondamentale antireligieuse de la Révolution? C'est, mon cher ami, l'acceptation de toutes les utopies irrégieuses de Rousseau (13) : négation de

(11) "Discours de combat", dernière série, pp. 143 et 144.

(12) Id. loc. cit., p. 139.

(13) Ce que Taine a nommé "les dogmes anarchiques et despotiques du contrat social." *Origines*, tome II, p. 313.

la Providence divine, négation du péché originel, affirmation de la bonté naturelle de l'homme, d'où découle ce que Le Play (14) a nommé tant de fois et avec tant de raison "les faux dogmes de 89".

* * *

Sur ces "faux dogmes", sur leur cause et leurs effets, il vous sera bon de connaître un peu plus au long ce qu'en disait ce maître, aussi renseigné dans ses observations que sage et profond en ses jugements: "Ceux qui échappent aux idées préconçues propagées depuis l'apparition du *Contrat social* sont maintenant fixés sur le néant des doctrines révolutionnaires... Ce qui est propre à 1789, c'est l'abandon du Décalogue et l'adoption de trois faux dogmes, dont l'application engendre presque sous nos yeux la souffrance et la barbarie" (15).

"La France sera sauvée le jour où cette vérité, masquée depuis longtemps par les vices de l'ancien régime et les attentats de la Révolution, sera devenue évidente pour tous les esprits cultivés. Jusqu'à présent l'erreur tient chez nous "le haut du pavé"...

"Les trois faux dogmes de 1789 ont remplacé, dans les âmes et les esprits de mes concitoyens, les préceptes du Décalogue. Ils ont engendré par une déduction irrésistible onze évolutions. Les hommes qui se disent "conservateurs" et croient représenter la tradition nationale, sont imbus de ces erreurs presque autant que leurs rivaux politiques, qui arborent le drapeau de la nouveauté."

"Pour réformer les sociétés contemporaines, J.-J. Rousseau et les encyclopédistes sont partis, en ce qui touche la nature de l'homme, d'un fait évidemment faux. Ils admettent que l'en-

(14) Voir Le Play: "Réforme sociale," tome III, pp. 650, 653. Voir aussi Fernand Aubertin, "Frédéric Le Play d'après lui-même," pp. 545 et suiv.

(15) "La Réforme Sociale" (Tours, Mame, 1887) vol. III, p. 643. "Quant aux idées vraiment saines attribuées à la Révolution, il n'en est pas une seule qui n'ait été antérieurement pratiquée par les peuples prospères." Le Play. "La Paix sociale," p. 21. Voir F. Aubertin, op. cit., p. 547.

fant naît avec une tendance exclusive vers le bien, et, voyant le mal déborder de toutes parts, ils concluent à l'abolition des institutions mises en pratique chez toutes les races prospères"...

"Les novateurs de la Révolution regardent comme non avenue l'expérience de l'humanité. Ils ferment les yeux à l'évidence qui se produit à chaque foyer; et, par une idée préconçue que rien ne justifie, ils prétendent organiser les sociétés humaines sous un régime diamétralement opposé. A leur point de vue, le mal provient précisément des contraintes, des privilèges et des autorités publiques que les hommes de tradition emploient pour le guérir. C'est ainsi qu'ils désorganisent notre malheureuse France en la soumettant par la violence à leurs trois faux dogmes, à "la liberté systématique", à "l'égalité providentielle" et au "droit de révolte".

"L'impulsion imprimée aux esprits par les trois faux dogmes et par les violences de la Révolution place momentanément la France en dehors de la tradition des peuples civilisés. Le régime actuel n'est point la tolérance du mal pratiquée par les autres nations riches et lettrées. Ce n'est pas non plus l'intolérance du mal conservée par les petites nations frugales et simples. C'est un régime tout nouveau, même dans l'histoire des races déchues: c'est l'intolérance du bien... En moins d'un siècle, l'esprit de la Révolution a ravalé une partie de ses adeptes au niveau des races sauvages."(*)

* * *

Croirez-vous, mon cher ami, qu'il n'y ait pas jusqu'à Renan, — "l'incomparable sophiste", comme l'appelait Brunetière—qui séduit lui aussi, comme on pouvait bien s'y attendre, par le côté dramatique et irrégulier de la Révolution, n'ait fini par en reconnaître, au point de vue social, l'insuccès et l'absurdité? "La Révolution, dit-il, est une expérience manquée. En ne conservant qu'une seule inégalité, celle de la fortune; en ne laissant debout qu'un géant d'Etat, et des milliers de nains; en

(*) Id. loc. cit., pp. 644, 650, 653, 298.

créant un centre puissant, Paris, au milieu d'un désert intellectuel, la province; en transformant tous les services sociaux en administrations; en arrêtant le développement des colonies et en fermant ainsi la seule issue par laquelle les Etats modernes peuvent échapper aux problèmes du socialisme, la Révolution a créé une nation dont l'avenir est peu assuré, une nation où la richesse seule a du prix, où la noblesse ne peut que déchoir. Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute oeuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possibles, où l'homme et la femme sont jetés dans l'arène de la vie aux mêmes conditions, où la propriété est conçue, non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent; un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse... Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du XVIIIe siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés. Ce n'est jamais impunément qu'on manque de philosophie, de science, de religion." (16).

"La Révolution, dit ailleurs le même Renan, séduit d'abord par la fierté de ses allures et par ce grand air passionné qu'ont toutes les histoires qui se déroulent dans la rue. Longtemps elle m'a ébloui. Je voyais bien la médiocrité intellectuelle et le peu d'instruction de ceux qui la firent; mais je m'obstinais à prêter à leur oeuvre une grande portée politique. Depuis, j'ai reconnu qu'à un petit nombre d'exceptions près, *les hommes de ce temps étaient aussi naïfs en politique qu'en histoire et en philosophie*. Voyant peu de choses à la fois, ils n'aperçurent pas combien la société humaine est une machine compliquée, combien ses conditions d'existence et de splendeur tiennent à d'imperceptibles nuances. La connaissance approfondie de

(16) Extrait de la préface des "Questions contemporaines", (Paris, 1868), cité par LePlay "L'organisation du Travail," p. 499 (Tours, Mame, 1893.)

l'histoire leur manquait entièrement: une certaine emphase de mauvais goût leur troublait le cerveau et les mettait dans un état d'ivresse particulier à l'esprit français, où se font souvent de grandes choses, mais qui rend impossible toute prévision de l'avenir et toute vue politique un peu étendue." (17).

Flaubert n'hésite pas à dire, dans un style plus réaliste: "Nous pataugeons dans l'arrière-faix de la Révolution qui a été un avortement, une chose ratée, un four, quoi qu'on dise. Quant au bon peuple, ajoutait-il, l'instruction gratuite et obligatoire l'achèvera. Quand tout le monde pourra lire le *Petit Journal* et le *Figaro*, on ne lira pas autre chose; la presse est une école d'abrutissement, parce qu'elle dispense de penser... Le premier remède serait d'en finir avec le suffrage universel, la honte de l'esprit humain." (18).

* * *

Vous trouvez peut-être, mon cher ami, que je vous ouvre bien généreusement mes livres et mes notes. Patientez un peu; je tiens à vous renseigner sur un sujet bien important.

On ne peut traiter de la Révolution sans apporter quelques réflexions et jugements de celui qui le premier parmi les libres-penseurs; l'étudia avec impartialité et en burina le portrait, en traits aussi ressemblants que vifs et profondément marqués. Parlant de Robespierre "le plus parfait représentant" de la Révolution, qu'il nomme "une tragédie artificielle et déclamatoire", Taine écrivait: "Deux personnages sont en lui, comme dans la Révolution qu'il représente, l'un apparent, étalé, extérieur, l'autre inavoué, dissimulé, intime, et le second recouvert par le premier... Tel est le décor de la Révolution, un masque spécieux; tel est le dessous de la Révolution, une face hideuse; sous le règne nominal d'une théorie humanitaire, elle couvre la dictature effective des passions méchantes et basses; dans

(17) "Essais de morale et de critique", p. 46, cité par Ls. Dimier, "Les maîtres de la contre-révolution au XIXe siècle," p. 220, (Paris 1907).

(18) Correspondance, vol. IV, p. 74, cité par Gabriel Hanotaux, "Histoire de la France contemporaine", tome II, p. 556.

son vrai représentant comme en elle-même, on voit partout la férocité percer à travers la philanthropie et du cuistre sortir le bourreau." (19).

Voici du même Taine, mais pris d'ailleurs, un autre jugement sommaire sur la Révolution considérée "en elle-même, telle qu'elle a été, je veux dire telle qu'elle était dans le coeur et dans la tête de ceux qui l'ont faite. Son procédé est la méthode déductive, qui, écartant l'observation, dédaignant l'expérience et l'histoire, construit la société d'après un axiome préconçu. Son point de départ est un contract social chimérique, conclu d'avance entre des individus fictifs, si mutilés par l'abstraction qu'ils sont à peine des reliquats de l'homme, et que, pour les transformer en unités égales, on fait d'eux de simples zéros. Son objet et son oeuvre sont le socialisme égalitaire et antichrétien, c'est-à-dire l'omnipotence de l'Etat, le sacrifice entier de l'individu, l'ingérence de l'autorité publique dans toutes les provinces de la vie privée, le droit et le devoir pour la communauté et ses représentants de régir despotiquement le travail et les échanges, de fixer les salaires, d'entreprendre et de diriger l'éducation, de niveler les conditions et les fortunes, d'abolir les religions révélées, de proscrire les cultes établis, de gouverner les consciences, de refondre la famille, de régler les moeurs domestiques, d'imposer les croyances, les rites, les manières et les sentiments requis par l'institution nouvelle, bref, d'établir une sorte de couvent agricole, et militaire, un couvent de spartiates patriotes, enthousiastes, rudes, sobres, ramenés à la nature par la contrainte et selon la formule de J.-J. Rousseau." (20).

Dans sa correspondance, où il s'exprime plus librement, il n'est ni moins clair ni plus tendre. "Sans hésiter je définis le gouvernement de l'Assemblée Constituante le règne de l'impré-

(19) "*Origines de la France contemporaine*", tome VII, p. 272.—Lisez les onze volumes (in-12) de ce grand ouvrage. Je vous assure que vous ne les trouverez pas longs. Et vous constaterez vous-même, combien sur les points principaux, sont arrivés d'accord Burke, de Maistre, Bonald, LePlay, Keller, Taine, Freppel, DeMun, LaTour du Pin et tous les écrivains catholiques qui n'ont pas donné dans l'illusion libérale.

(20) "*Derniers essais de critique et d'histoire*," p. 202.

voyance, de la peur, des phrases et de la niaiserie.” (21). Sur les élections des diverses assemblées qui suivirent la Constituante, il formule ainsi son jugement : “La Législative n’est qu’un club qu’a remplacé un autre club plus violent, la Convention, lequel a lui-même été dominé par un club plus violent, la Commune. En vertu du système inventé par la Constituante il se fait une sélection de fous furieux et effrayés.” (22). — “Les fameux principes de 89 se ramènent tous au dogme de la souveraineté du peuple entendue au sens de Rousseau, c’est-à-dire à la doctrine la plus anarchique et la plus despotique, d’une part au droit d’insurrection de l’individu contre l’Etat le mieux gouverné et le plus légitime, d’autre part au droit d’ingérence de l’Etat dans les portions les plus intimes de la vie privée... Nous sommes infectés jusqu’aux moëlles de ce vieux poison ; chez nous, tout manque, le respect de l’Etat et le respect de l’individu ; nous sommes tour à tour ou à la fois, socialistes et révolutionnaires.” (24).

“*Centralisation et suffrage universel*, ces deux traits de la France contemporaine lui font une organisation imparfaite à la fois apoplectique et anémique.” (25). Et pour exprimer “ce qu’a été véritablement la Révolution” il ne craint pas de dire qu’elle a été “d’abord une jacquerie rurale, puis une dictature de la canaille urbaine” (26).

* * *

Ces citations nous ont retenus longtemps ; il n’y a pas à le regretter, si elles ont pu vous instruire et éveiller votre curio-

(21) Lettre à M. Emile Boutmy, 31 oct. 1876.

(22) Id. loc. cit.

(24) Lettre à M. A. Leroy-Beaulieu, 2 janvier 1882.

(25) A M. Saint-René Taillandier, 20 juillet 1881.

(26) A la princesse Mathilde, 1887.—Sur bien des erreurs de la Révolution vous trouverez une réfutation aussi solide que sereine et bien renseignée dans le bel ouvrage publié l’année dernière par Mgr. L. A. Paquet : *Droit public de l’Eglise*. En l’étudiant vous constaterez facilement combien il était et reste pour nous opportun, combien aussi il peut être utile à tout homme un peu instruit, qui veut faire oeuvre de bon catholique et de bon patriote.

sité intellectuelle à l'endroit du "mensonge de la légende révolutionnaire" que des voix, peut-être plus intéressées qu'éclairées, tendent à établir, même chez nous (23). Nos grands auteurs catholiques eux-mêmes, dont le regard éclairé du côté divin, a nécessairement plus d'élévation et de portée, n'ont pas signalé avec plus de rigueur que ceux que je viens de vous citer, les aberrations funestes de ce mouvement faussé de 89 où, selon la juste remarque d'Edmund Burke, les Français ont voulu tout refaire à neuf, *comme s'ils n'avaient jamais été civilisés*.

Jamais, croyons-nous aussi, le comte de Mun lui-même n'a tenu à l'endroit de la Révolution un langage aussi vif ni aussi sévère d'expression. Ce n'est pas qu'il ait manqué de constater ni de signaler clairement toute la profondeur du désordre révolutionnaire dans l'ordre religieux, social et politique, mais le fils d'Eugénie de La Ferronnays est toujours resté doux et modeste autant que noble, c'est un chevalier miséricordieux tout autant que "mystique". Il lui répugne de blesser; ses aspirations vont plutôt à soulager les plaies qu'à les décrire, à verser le baume et l'huile sur les blessures qu'il s'est senti le devoir et la mission de guérir. Mais ces blessures lui sont bien connues et, sans s'être livré à la même longue enquête que Le Play, il est arrivé par une autre voie à constater, comme ce grand et très savant sociologue, le mal profond infligé aux classes laborieuses par les doctrines et les oeuvres de la Révolution.

Les troubles qui agitent le monde du travail et qui ont donné naissance à la question sociale n'ont pas pour cause principale les transformations du mécanisme industriel, non plus que l'avènement des classes populaires à la puissance politique.

"Il faut chercher au mal une cause plus profonde et, comme en toutes les grandes questions de notre temps, c'est à la Révolution française qu'on doit remonter pour essayer de la découvrir. Sans vouloir ici examiner, dans leur détail, les principes

(23) Un journal de Montréal dont les sympathies, pour ne pas dire les attaches, sont bien connues, disait dernièrement: "Les républicains de France se réclament avec fierté de la Révolution française. Et c'est à leur honneur." Et l'article se continuait ainsi longuement par trois citations assez incohérentes, dont l'une probante pour ceux qui en sont réduits à admettre l'autorité de Clémenceau. (Voir *Le Canada*, 22 avril 1909).

qu'elle a proclamés, on peut dire qu'ils se résument dans une double erreur : la *sécularisation*, ou, pour parler le langage moderne, la *laïcisation* de la société, c'est-à-dire la séparation radicale établie dans ses institutions entre la loi divine et la loi humaine; et l'*individualisme*, c'est-à-dire la rupture des liens sociaux et la destruction des corps organisés. De là, d'une manière générale, un ordre de choses nouveau fondé sur l'indépendance de l'homme dans ses rapports avec Dieu, sur la prédominance absolue de l'intérêt individuel et sur la liberté presque illimitée dans ses rapports avec ses semblables." (27).

La laïcisation ou sécularisation c'est la société émancipée de Dieu et de tout devoir envers lui, poursuivant sa fin dans une civilisation plutôt matérielle. C'est l'homme se considérant lui-même comme sa propre fin et rêvant d'un progrès de l'humanité inspiré par l'orgueil. C'est la civilisation moderne mise en opposition à celle des siècles chrétiens antérieurs, c'est l'influence de l'Eglise non pas seulement ignorée, mais positivement combattue, c'est la multitude prétendant ne relever que d'elle-même et se considérant comme l'unique source de tous les droits, c'est l'omnipotence de l'Etat issu de cette multitude. "C'est l'Etat mis à la place de Dieu, et l'ordre légal substitué à l'ordre divin; l'enseignement public en lutte ouverte avec la religion, et la raison humaine révoltée contre la révélation surnaturelle; le jour du Seigneur profané et la débauche du lundi préférée au repos du dimanche; le maître oublieux de ses devoirs envers ceux qu'il emploie, se servant de leurs corps et négligeant leurs âmes; l'ouvrier ignorant ou perversi, livré sans direction et sans frein au despotisme des passions; la famille détruite et l'enfant lui-même condamné à un travail sans mesure; l'atelier flétri par le blasphème et deshonoré par l'impureté des mœurs; l'appât du gain et la soif du progrès matériel devenus la doctrine universelle; au sommet l'égoïsme et la peur, en bas la haine et la violence; partout et dans toutes les classes l'incertitude du lendemain, le trouble et l'inquiétude; enfin la

(27) Comte de Mun. "La question sociale au XIXe siècle", dans le volume "Un siècle". (Paris, Oudin, 1900), p. 243.

société désagrégée, flottant entre la servitude et l'anarchie, et se gardant elle-même à vue; la foi à tout ce qui est grand anéantie dans les coeurs, l'âme elle-même réduite au rang de la matière, et l'enterrement civil s'étalant dans les rues; l'espérance du ciel ravie aux déshérités de la vie et la jouissance des biens terrestres proposée à leurs convoitises comme le dernier terme de leurs souffrances." (28).

Ajoutez à cette énumération déjà ancienne les nombreux symptômes plus récents de décomposition sociale, sans oublier la criminalité précoce et le suicide de la race, et vous aurez les principaux effets de cette laïcisation impie. Vous entrevoyez du même coup d'oeil quels remèdes elle nécessite.

J.-A. Lander.

(28) *Comte de Mun.* Discours à l'assemblée générale des Cercles en 1875.

L'Âme Canadienne

Poitiers, le 5 novembre, 1909.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai, cette fois, que quelques mots à vous demander d'insérer en réponse au second article de M. l'abbé H. Filiatrault. Car je ne sais quel vent de bienveillance a soufflé sur l'auteur depuis son premier article, et ce second, écrit d'une toute autre encre que le précédent, me semble contenir bien plus de justice, de largeur d'idées et d'esprit.

L'étude est d'ailleurs enchâssée cette fois, entre deux amendes honorables, qui ne m'ont point peiné, comme vous pouvez le supposer. A la fin, c'est la rectification d'une des nombreuses erreurs matérielles du premier article; au commencement, ce sont des compliments que je ne demandais pas: je ne réclamais, Seigneur

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

C'est surtout "une déclaration préliminaire" loyalement faite et qui "peut servir, dit l'auteur, *de correctif ou de réparation*". Or qui dit "réparation" dit "dommage causé" ou "offense".

* * *

M. Filiatrault peut me plaisanter sur mes "trois grands casiers" et mon "alchimie savante". L'entreprise est certainement difficile, mais réussie ou non, elle me paraît toujours indispensable. Il ne peut y avoir d'analyse psychologique sérieuse sans la décomposition des éléments originels. J'ai été loué jadis d'avoir tenté de démêler dans l'âme du poète Racan les parts respectives de la Touraine, du Maine et de l'Anjou. Taine a écrit l'une de ses plus fameuses études sur l'influence

italienne dans Napoléon Ier. Il arrive à chaque instant en France que l'on se plaise à rechercher dans le tempérament moral ou physique d'un enfant ou d'un adulte la part du père, celle de la mère, celle de la province qu'il habite. La vraie méthode scientifique est ici d'accord avec la pratique journalière. Je n'en ai pas employé une autre.

Quand à admettre que "au fond vous avez si peu changé", j'en suis loin, au moins pour les habitants des villes. En tous cas, vous avez, par suite des circonstances, évolué d'une autre manière que nous, et c'est cette différence des deux évolutions dont j'ai essayé de fixer les grands traits.

* * *

Je n'ai vraiment pas de chance, avec M. Filiatrault, avec la question de l'*ironie*. Il m'en prête encore avec prodigalité, en étant sans doute fort pourvu lui-même, ce qui prouve à quel point une susceptibilité très éveillée peut en découvrir sous toutes les phrases, et il en profite pour m'administrer de nouveau une dure leçon morale. J'affirme n'avoir pas mis la plus légère ironie en parlant de cette chose émouvante et sacrée pour moi, qu'est "la cordialité canadienne". Personne ne s'y est trompé en France, et j'ai reçu bien des lettres de lecteurs et de lectrices déclarant unanimement que cette page leur donnait une singulière envie de faire le voyage du Canada.

* * *

J'attendais, je l'avoue, une intéressante discussion sur cette question si délicate que je n'ai fait que résumer, à savoir : dans l'adhésion aux dogmes notre esprit ne peut pas se donner libre carrière, et ne peut travailler que dans l'intérieur de certaines limites ; au contraire, dans le reste du monde intellectuel, en science, en littérature, en art, il a le devoir d'être uniquement lui-même, de dégager sa propre personnalité. Double opération, qui peut et doit être parfaitement harmonieuse, et à laquelle je donne le meilleur de mes soins depuis vingt ans, autour de l'âme des jeunes ecclésiastiques que des cardinaux, archevê-

ques et évêques de France m'ont fait le grand honneur de me confier.

Pour ce qui est de M. Siegfried, M. Filiatrault voudra bien se souvenir que j'ai écrit, pour compléter et rectifier le commencement de son livre, que je ne trouve pas digne de la suite, —mon étude sur *L'Organisation de l'Eglise au Canada*, parue dans le *Correspondant* du 25 octobre 1906.

“L'achat des votes est un facteur assez insignifiant” me semble en effet une parole plus anglaise que française. Le plus fréquent mobile des actions humaines est, à la vérité, *l'intérêt*, et je regrette profondément qu'il prenne de plus en plus d'importance dans les préoccupations des électeurs français. Mais nous n'en restons pas moins un peuple foncièrement “idéaliste”. Voyez plutôt: l'affaire Dreyfus, en-dehors de ses dessous honteux, fut une grande guerre civile, j'allais dire religieuse, entre l'amour du *patriotisme* et l'instinct de la *justice*. Des meneurs n'ont pu organiser la sanglante émeute Ferrer à Paris qu'en persuadant à la foule que l'Espagne avait tué un apôtre de l'idée.—En réaction, ce sont *les idées de bon sens* devant les exagérations—qui viennent de balayer le bureau socialiste du Conseil municipal de Paris, etc., etc. Que l'on ne s'y trompe pas, au Canada: la France demeure très idéaliste surtout dans les villes.

* * *

M. Filiatrault me permettra-t-il de lui dire que, avec la douce manie de voir partout de l'ironie, il a aussi celle de voir partout de la vanité, au moins chez les Français?

Je connais intimement le conférencier qui a envoyé ses cents tirés à part. Je puis affirmer devant Dieu qu'il n'y eut pas chez lui, pour le faire, le moindre phénomène de “griserie”, mais que, en imprimant la moins brillante de ses conférences, il avait une seule idée, être encore un peu plus utile aux jeunes gens à qui il avait adressé de suppliants conseils de travail. Avouez, Monsieur le Directeur, qu'il est un peu dur de se voir, dans de telles conditions, accuser de vanité. Je ne parle pas de moi, qui commence, je crois, à m'y habituer.

M. Filiatrault est d'avis, avec un fatalisme qui me semble

peu chrétien, d'accepter l'invasion du sans-gêne plébéien dans les rapports sociaux et celle des abus de la publicité. J'admire cette philosophie sans la partager, et je ferai tous mes modestes efforts pour sauvegarder mon pays de ces deux plaies.

Quant aux étudiants canadiens, j'espère bien qu'il ne va pas me brouiller avec eux. Je les aime trop, j'ai trop donné ma vie à la jeunesse française, c'est-à-dire à eux comme aux étudiants de France, pour que nous ne continuions pas à nous entendre de loin, et même de près si ma bonne étoile voulait me remettre un jour en face d'eux. Je sais toutes leurs qualités, mais il est deux choses que je ne puis, malgré les années, arriver à comprendre : la première, c'est que lorsqu'ils *invitent le public* à une fête, ils continuent à se conduire comme entre eux, comme dans les "monômes" qu'on nous rappelle ou dans les farces de *l'intérieur des ateliers* — la deuxième, c'est qu'ils s'entêtent à ne pas *saluer* leurs professeurs traversant leurs rangs. J'interrogeais, il y a quelques jours, un étudiant en médecine, français, pour vérifier par lui mes propres souvenirs. Il appartient à un groupe qui se livre à toute espèce de folies de jeunes gens ; il m'affirmait que *jamais* ses camarades ne manquaient à saluer un de leurs professeurs passant parmi eux.

* * *

M. Filiatrault, qui n'a jamais été au Parc Sohmer, est-il bien sûr de ce qu'il avance, qu'on n'y voit pas les maris et les frères des Canadiennes qui fréquentent l'Université Laval ? Je pourrais lui citer des noms en particulier et oralement...

Enfin il est entendu que ce sont les orateurs français qui cherchent eux-mêmes la publicité. M. Filiatrault trouverait, pas très loin de lui,—les hommes qui demandent au conférencier de Laval d'avancer son arrivée de quelques jours pour "prendre contact avec son public", sans que ces mots aient le moindre sens précis pour un Français qui n'a point encore mis les pieds au Canada ; et à qui de nous, même parmi les moins naïfs, n'est-il point arrivé de dîner tranquillement parmi des amis et de se voir, le lendemain, imprimé tout vif dans le journal, ou de recevoir une visite d'ami, que l'on croyait toute dés-

intéressée, et de retrouver le lendemain une "interview" de soi-même dans les feuilles publiques?

De grâce, M. Filiatrault, ne voyez plus de l'ironie dans toutes mes phrases et de la vanité dans toutes mes actions. Mais je crains que cette dernière supplication ne me fasse par vous traiter de vaniteux!... Cette question est insoluble, comme celle de la susceptibilité.

Je reviens pourtant à celle-ci une dernière fois. Ne voyez-vous pas, à propos des Indiens et des ours, que, plus une attaque est grosse, moins on y doit répondre? Chez nous, lorsque périodiquement le scandinave Bjoernson, dont nous avons si bien accueilli les oeuvres, nous traite de "Philistins" et notre pays de "sentine de l'Europe", la France se contente de hausser les épaules. Mais je sais bien que, pour se contenter de ce geste, il faut avoir beaucoup vécu, et vous êtes jeunes, heureux peuple, et un sang vif et pourpre vous monte à la face du premier coup de boutoir.

J'ai fini, M. l'abbé, si vous voulez bien me dire quel rapport il y aurait entre la France attaquant le Canada, c'est-à-dire une colonie de l'Angleterre, et Bordeaux attaquant Marseille. Je ne puis le saisir. Vous compareriez-vous aux Marseillais? ...Ah! si c'était moi qui avais risqué une pareille comparaison! quelle volée de bois vert! Mais peut-être y a-t-il là... de l'ironie? Voulez-vous donc vous joindre à moi pour demander à l'Académie française l'institution du fameux "point d'ironie" dont on a si souvent parlé? Rien ne servirait mieux à coup sûr, à améliorer les rapports franco-canadiens, avec l'établissement d'une ligne française du Havre à Montréal.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Louis Arnould.

Epilogue

M. Arnould fait un visible effort pour replacer le débat dans le ton grave et mesuré qui sied à une revue littéraire. J'en suis heureux parce que cela me permet de retirer la lettre que j'avais déposée au tribunal de La Haye. Je vais dire maintenant le rêve que j'ai formé dans mon coeur. Des personnes dont le sentiment m'importe infiniment n'ont pas vu sans quelque malaise traiter ce sujet si délicat de l'âme canadienne. J'ai été d'autant plus sensible à leurs craintes qu'elles sont demeurées plus discrètes. Ma joie maintenant serait de montrer qu'un bien sans mélange peut sortir de ce petit incident. D'une part les circonstances ont voulu que certains conseils de prudence, jusqu'ici délicatement insinués à l'oreille, reçussent une formule nette et ferme. Cela subsiste et portera ses fruits. Mais ensuite un galant homme ne prend pas facilement son parti d'avoir pu contrister quelqu'un, fût-ce dans la défense d'une juste cause. Cela porte à un redoublement d'égards, et ainsi tout s'achève sur une situation morale meilleure que celle qui avait précédé. Il n'y a rien là de chimérique, rien au contraire qui ne soit bien dans la logique du coeur humain, quand il a quelque noblesse.

Je vais maintenant répondre aux dernières questions de M. Arnould. Je le ferai avec une gravité exempte de toute ironie. Pour aujourd'hui ne touchons pas aux fleurets, même mouchetés; le bouton pourrait tomber, par mégarde, et découvrir la pointe du fer.

* * *

Si je n'ai pas traité avec assez de respect les trois grands casiers de M. Arnould, je leur fais mes excuses. Il n'est pas de méthode plus scientifique que celle que préconise l'éminent professeur, quand il parle de la décomposition des éléments

originels, parce qu'il n'en est pas qui poursuive aussi loin le mystère toujours fuyant de la nature des choses. Je demande seulement la permission de faire ici quelques observations respectueuses. D'abord cette méthode n'est pas nécessaire. Vous pouvez, vivant dans l'intimité d'un homme, connaître son âme à fond, et en bien marquer tous les caractères. Et cependant, si cet homme a choisi de vous cacher soigneusement ses origines, l'analyse comme vous la définissez n'est pas possible. Ainsi le chimiste n'a-t-il pas besoin de savoir quelle nourriture a formé une goutte de sang pour en isoler tous les éléments par un procédé infailible. Si cette méthode a quelque chose de séduisant par son air scientifique, il n'en est pas qui soit d'un maniement aussi difficile ni qui trahisse aussi souvent son homme, même quand on est en face d'un type familier. Taine en est en effet le grand théoricien, comme vous le rappelez. Mais justement il n'est rien sur quoi on l'ait pris aussi vivement à parti. On l'a sommé d'expliquer comment de deux frères, soumis absolument aux mêmes influences d'origine et de milieu, l'un écrit *Polyeucte* et l'autre *Stilicon*. Quand il a parlé de famille et d'éducation première, on lui a rappelé que le plus tendre de nos poètes, le plus expert en psychologie féminine, a été élevé sans mère, par d'austères Jansénistes. Quand il a montré les beautés de la nature s'imprimant dans l'âme de l'enfant pour préparer le futur poète, on lui a répondu qu'ils sont légion les écrivains qui ont pu répéter le mot de Michelet: "J'ai grandi comme une plante sans soleil entre deux pavés de Paris". Ceci n'est point du paradoxe. La méthode, excellente en soi, ne devient mauvaise que quand on ne se défie pas assez des chances d'erreur qu'elle contient. Dans l'étude sur l'âme canadienne le plan était inattaquable. C'est la distribution des matières qui était difficile. La preuve qu'elle avait quelque chose d'artificiel c'est qu'elle ne m'a pas aidé. Quand j'ai voulu retrouver un détail j'ai dû tourner les pages un peu au hasard.

* * *

M. Arnould a parlé excellemment de l'hospitalité canadienne, et même en termes touchants, et je ne suis pas surpris d'ap-

prendre que quelques-unes des choses qu'il a dites font aimer le Canada. Dans la manière dont il a peint certain côté de nos moeurs il y a de la fraîcheur et je ne sais quoi qui invite. Aussi ma réserve sur ce point a-t-elle été extrêmement légère; j'ai appuyé la sourdine tant que j'ai pu. J'ai dit simplement: "M. Arnould a raillé, d'une manière aussi douce et aussi voilée que possible, ce que l'accueil dans la maison canadienne a d'un peu naïf". L'a-t-il fait? Il a dit: "L'hospitalité canadienne est sans nuances; elle ne sait pas parcourir le cycle gracieux indiqué par la marguerite, *un peu, beaucoup*, etc.; dès l'abord, et avant qu'on ait pu se bien connaître, vingt foyers s'ouvrent devant un nouveau venu". Une juste mesure a été ici dépassée, et je ne suis pas très coupable d'avoir remis la chose au point.

Avons-nous beaucoup changé? C'est là une question insoluble. Dans toutes les choses qui sont d'appréciation morale, il y a ainsi une zone douteuse où l'affirmation et la négation sont également possibles. La ressemblance entre deux types voisins, où cela commence-t-il? Les peuples jeunes ou vieux sont un peu comme les individus, assez contents d'eux-mêmes. Ils ont tous l'air de dire, comme l'Acaste du "Misanthrope":

"Parbleu! je ne vois pas, lorsque je m'examine,
 "Ou prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine.
 "Pour de l'esprit j'en ai..."

Aussi, je fais ici un gros aveu, si j'affirmais la parfaite ressemblance entre l'âme française et l'âme canadienne, je déplairais également à mes frères et à mes cousins.

M. Arnould a parfaitement raison d'écarter les paysans pour établir la comparaison plutôt entre habitants des villes: ici l'écart semble beaucoup plus grand. Mais la différence tient souvent à un vernis assez léger. Quand un jeune Canadien s'en va étudier dans une université de France, dès qu'il a mis son vocabulaire à jour, et qu'il a pris dans sa prononciation ce quelque chose de plus reluisant qu'on trouve sur les lèvres françaises, on ne le distingue plus bien dans la masse: il ne fait pas tache. Il est vrai que nous nous trouvons dans des conditions bien différentes qui ne peuvent manquer d'avoir leur action. Mais d'abord

il y a une loi dont les ethnographes sont extrêmement frappés. C'est que l'humanité perd beaucoup de sa plasticité à mesure qu'elle avance dans les âges. On n'explique pas autrement comment les races ont pu se diversifier si vite à l'origine, tandis qu'aujourd'hui, même transplantées dans un climat très différent, elles sont si lentes à se modifier. Il faut remarquer aussi qu'au Canada notre contact intellectuel avec les Anglais est presque nul. Toute notre littérature nous vient de France, comme en fera foi la première bibliothèque que l'on voudra ouvrir. Or la lecture est le moule de l'âme.

Quand M. Arnould explique la persécution religieuse, la poussée socialiste et la violence des débats parlementaires par le culte de l'idée, nous avons l'impression qu'il pratique un petit escamotage; et il n'est pas nécessaire de regarder longtemps les gobelets pour voir où passe la muscadé. C'est qu'en effet le déni de liberté aux autres n'est pas du tout la même chose que le zèle pour la vérité. Pour s'en convaincre il suffit de dresser en imagination l'échelle, si je puis dire, de l'esprit sectaire. Vous verrez qu'en haut de la société les plus purs types d'intellectuels, les plus fermes en leurs convictions, sont aussi les plus tolérants. C'est en bas, parmi les hommes indifférents à toute doctrine, que se recrutent les meneurs haineux et violents. Au Canada, de temps en temps, une question religieuse ou un problème d'éducation amène une crise aigüe, menace à la liberté, et qui prend le dessus sur les discussions d'affaires. Ce sont nos mauvais moments, nous sommes heureux quand ils sont passés, et nous ne cherchons pas à les décorer d'un beau nom.

* * *

Un conférencier peut subir une petite griserie oratoire, qui lui persuade trop vite qu'il faut publier son discours, sans être pour cela suspect de vanité. C'est affaire d'expérience et de pénétration. Privé de la flamme du débit, un discours imprimé lutte mal contre tant d'ouvrages supérieurs qui emplissent les bibliothèques. Le cas est différent pour un homme qui possède sur une matière des connaissances très spéciales et qui peut donner de l'inédit. Tel, je le dis sans flatterie, M. Arnould

parlant de son cher Racan. Dans tous les cas la froideur de l'accueil est un verdict dont il ne faut pas appeler, et qui prouve bien que la publication n'était pas opportune. Cela laisse subsister la leçon de politesse : je n'ai voulu qu'en émousser un peu la pointe.

Je ne louerais pas le savoir-faire d'un orateur qui n'éprouverait pas le besoin de prendre contact avec son nouveau public. Francisque Sarcey, qui a été un virtuose hors de pair pour saisir l'esprit d'une "salle", raconte qu'il a débuté à Bruxelles par un grand échec, faute d'avoir pris contact. Une conférence sur *Le mot et la chose* qui avait ravi les Parisiens blessa vivement les Bruxellois. J'ai toujours vu que ce sont les orateurs doués d'une organisation plus fine qui sont plus soucieux des conditions dans lesquelles ils auront à prendre la parole. Certains éprouvent le besoin de visiter d'avance la salle pour y évoquer en imagination la foule qu'ils attendent. Mais surtout il y a dans l'atmosphère même d'une ville un je ne sais quoi qui avertit l'orateur de la mentalité de son public.

M. Arnould se plaint de n'avoir pu, à Montréal, établir un cordon protecteur autour de sa vie intime. Il aurait pu se rappeler que la publicité est femme, c'est-à-dire inconstante. Pour peu que vous ne répondiez pas à ses avances elle vous abandonne bien vite. Ainsi le premier musicien.... Permettez ici un petit souvenir. Ernest Legouvé assure quelque part n'avoir rencontré dans toute sa vie qu'un seul prédicateur dont le débit fut parfaitement naturel. Il ajoute avec malice : "Je ne le nommerai pas de peur de me brouiller avec tous les autres". Je n'ai pas, moi, ces ménagements de la diplomatie : je nomme les gens. Le premier musicien de Montréal, je veux dire M. Octave Pelletier, est un homme dont on ne voit jamais le nom dans les journaux. On pourrait ainsi placer, sur deux listes parallèles, des hommes d'un mérite égal, dont les uns sont sans cesse sous l'oeil du public, et dont les autres ne connaissent pas cette forme importune de la gloire.

* * *

Un homme qui a occupé une position très haute à l'Université Laval a bien voulu m'expliquer un peu ce que sont les

moeurs des étudiants. Le jeune homme canadien a moins de liant que son cousin de France. En cela il est un peu anglais (décidément les casiers ont du bon). Si son professeur, parfait d'ailleurs dans sa chaire de médecine ou de droit, ne lui témoigne en dehors aucune sympathie, l'étudiant sera porté à le traiter comme un étranger. Mais si le professeur fait les premières avances de cordialité, le jeune homme y répond volontiers, et ensuite il prendra toujours l'initiative du salut. Ce personnage parlait d'après expérience personnelle. Quant à ce concert des étudiants que M. Arnould ne peut pas accepter, c'est un jour à part dans l'année, sans analogue dans le calendrier de l'Université, et qui ne se juge pas d'après les règles ordinaires. Ce soir-là, il y a du salpêtre dans l'air et les têtes blanches de l'Université sourient avec indulgence à la gaieté un peu fumeuse de nos jeunes gens. M. Arnould écrit avec quelque mélancolie: "J'espère bien que M. Filiatrault ne va pas me brouiller avec les étudiants canadiens". Nos jeunes gens se rappelleront, de M. Arnould, le professeur qui ne demandait ici qu'à leur donner et son temps et le profit de son expérience, plus soucieux en outre de culture morale qu'on ne l'est généralement dans sa carrière.

L'Angleterre nous protège sans nous gêner. Le lien colonial est donc tout à la fois très solide et très mince. Aussi aimons-nous à considérer notre province comme une petite France. Dès lors la supposition d'une flotte française attaquant Québec nous cause quelque frémissement. Cela suscite une vision de Français combattant des Français. Mais d'abord nous ne voulons pas croire que la Providence permette jamais ces jeux de la politique. Puis, pour conjurer par une comparaison familière ce que cette supposition a de trop tragique, je me suis dit: "Eh mais, si les Bordelais débarquaient sur la Cannebière pour s'en emparer les Marseillais ne les laisseraient pas faire!". J'ai voulu par là tout à la fois faire une remarque juste, et, par la légèreté de la forme, amener la détente.

Je crois bien que c'est tout. Laissons planer un doux mystère sur la qualité des personnes que M. Arnould a rencontrées au parc Sohmer. Quand à la question de la susceptibilité, puis-

qu'elle est sans issue mieux vaut l'écarter. M. Arnould a laissé percer quelque part l'espoir que nous pourrions peut-être l'entendre encore à Montréal. Nous enregistrons cette demi-promesse. M. Arnould ne compte ici que des admirateurs et des amis. Et s'il en est dont l'amitié lui a paru un moment douteuse, ce seront justement les plus prompts à l'acclamer.

Hector Filatrault.

Les Fêtes de l'Hotel-Dieu

(2e ARTICLE)



L faisait ce matin-là, un temps superbe. Le 2 septembre ne fut jamais plus beau sous le ciel du Canada. Et l'on sait si septembre, quand il le veut bien, nous donne de beaux jours. Quelques nuages s'étaient bien promenés là-haut, aux premières heures; mais ils avaient fui bientôt, laissant seulement je ne sais quelle fraîcheur et quelle impression de calme dans l'atmosphère. Le soleil montait radieux à l'horizon. Ou aurait dit qu'il se réjouissait d'avoir à éclairer une belle scène.

Cependant qu'à la chapelle, Son Excellence Mgr le délégué apostolique terminait, vers 11 heures, l'office pontifical, la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu se remplissait peu à peu. Sur une estrade, aménagée à même le portique de la résidence des chapelains, un essaim de jeunes filles habillées de blanc—des anciennes élèves du Mont-Sainte-Marie—a déjà pris place. Diligentes abeilles, elles préparent le miel de leur gosier d'or. Ce sont les choristes de la *cantate* qui sera tout à l'heure chantée à la gloire de Jeanne Mance, des "petites soeurs de Jeanne" qui vont dire magnifiquement ses louanges. Sur l'estrade d'honneur, près de l'entrée de l'hôpital, un groupe de médecins où l'on remarque les plus éminents praticiens de Montréal, se forme petit à petit. Il sera au complet, quand ceux qui ont pu assister à la messe seront là. D'autres invités se placent un peu partout, de toutes les classes et de tous les rangs de la société. La foule, au-dehors des murs,

qu'on laissera bientôt entrer à flots, regarde. Et l'on échange des réflexions. Des photographes installent leurs instruments. Des nouvellistes, le carnet et le crayon à la main, se promènent affairés. Un incident se produit. C'est au moment où les personnages officiels vont nous arriver de la chapelle. A l'angle de la rue Saint-Urbain et de l'avenue des Pins, presque sous les yeux de la statue de Jeanne Mance si l'on peut ainsi dire, un jeune homme vient de tomber de voiture. Il s'est brisé l'épaule. Des internes de l'hôpital le soutiennent et l'emmènent se faire panser. La figure douce et souriante d'une Hospitalière l'accueille sur le pas de la porte. N'est-ce pas l'oeuvre qui dure depuis 250 ans, que l'on voit ainsi se continuer? Sur son piédestal de granit, Jeanne Mance est encore voilée; mais, du haut du ciel, elle doit sourire!

Voici les invités, voici les personnages, voici les évêques, voici le lieutenant-gouverneur, voici l'archevêque, voici le délégué apostolique. Il est près de midi. La cour d'honneur, richement pavoisée et si heureusement illuminée par le soleil du bon Dieu, présente un coup d'oeil grandiose. Partout, aux fenêtres et sur les galeries des cinq ou six étages de l'hôpital, des visiteurs, des malades, des Soeurs. On aurait voulu voir la foule—pourtant bien respectable déjà—plus nombreuse encore. Tout Montréal aurait dû être là! Mais les hommes du siècle sont toujours un peu oublieux des vraies gloires de la patrie.

Les invités d'honneur, les personnages officiels, les médecins—dont c'est bien un peu la fête!—le clergé et les prélats ayant donc pris place, le choeur des "petites soeurs de Jeanne Mance" se fait entendre, et pendant qu'un malade, à la figure pâle mais l'oeil en joie—qu'on a conduit près de la statue de l'héroïne dans une petite voiture—tire le ruban de soie et fait tomber le voile dont s'enveloppe encore le beau groupe de Philippe Hébert, leurs voix très pures, un peu faibles dans ce grand décor, mais si douces et si expressives, chantent cette strophe aux échos de l'histoire :

Honneur à toi, sainte héroïne,
Trésor de charité divine,
A tes pieds, un peuple s'incline
En ce jour ouvert sur le ciel.

Pour toi qui vins de "douce France",
Vers l'inconnu, vers la souffrance,
Et nous sauvas par ta vaillance,
Déjà nos coeurs dressent l'autel.

Après des siècles, Dieu lui-même
Pose à ton front le diadème.
Le Canada t'admire et t'aime,
Mance, ton nom est immortel!

Le voile est tombé, et, sous les rayons de cette fraîche matinée de notre septembre canadien, Jeanne Mance nous apparaît, telle que l'artiste l'a idéalisée, telle qu'elle fut, du reste, toute sa vie, tendrement inclinée vers un pauvre colon blessé qu'elle soutient. Et les pieuses voix chantent toujours :

Ville-Marie, unique est ton histoire,
Toute en deux mots: bravoure et sainteté.
Et les échos de ton passé de gloire
Font tressaillir nos âmes de fierté.

La Dauversière, Olier, de Maisonneuve,
Vos noms sacrés se disent à genoux.
Et Jeanne est là! Son triomphe est la preuve
Que des bienfaits, on se souvient "chez nous".

Oui! Jeanne est là, si belle, si admirable d'expression et de bonté, cependant que le pauvre colon blessé jette vers elle —et pour toujours—un regard si touchant! C'est bien, comme on l'a écrit déjà, la rencontre, "d'une part, de la charité compatissante qui se donne complète et sans retour, et, de l'autre, de la souffrance angoissée mais sereine parce qu'elle se sent secourue et consolée". Une fois de plus, Hébert a droit d'être fier de son oeuvre, et Mgr l'archevêque de Montréal qui a voulu cette apothéose de l'humble Jeanne, a lieu d'en être heureux. L'expressive *cantate* n'a garde de les oublier, elle les salue l'un et l'autre, ainsi que les orateurs du jour, au risque de briser un peu l'unité et l'entrain de son allure; mais c'est en solo que se détache le "compliment"—ce qui permet de saisir la différence:

O Jeanne, un fils de la patrie,
 Marqua du sceau de son génie
 L'oeuvre qui résume ta vie:
 Bénis l'artiste et son labeur.

A ceux dont la parole fière
 Te fait rayonner de lumière,
 Accorde, c'est notre prière,
 La moisson promise au semeur.

D'un prélat, la munificence,
 Ici, te fait revivre, ô Mance,
 Garde en son âme l'alliance
 De la force et de la douceur.

Le choeur, lui, reste fidèle aux grands sujets, à la France-Nouvelle, à Ville-Marie, à Jeanne :

France-Nouvelle, auprès de tes rivières,
 Au bord des lacs, au fond de nos grands bois,
 Nos fiers aïeux déployaient leurs bannières,
 Les fleurs de lys s'enlaçaient à la croix.

De nos martyrs, le sang baigna tes plages,
 Sur tous leurs fronts le nimbe brillera.
 Et vous aussi, saintes de nos rivages,
 En l'univers, on vous invoquera.

Saints fondateurs de la patrie,
 Tout entière Ville-Marie
 Avec foi vous chante et vous prie
 En ce jour ouvert sur le ciel.

Jeanne, c'est l'heure où Dieu lui-même
 Pose à ton front le diadème,
 Le Canada t'admire et t'aime...
 Jeanne, ton nom est immortel!

Ces strophes harmonieuses, riches de sens encore plus que de sonorité, qui donnaient si juste la note des sentiments de tous, furent écoutées dans un religieux silence. D'autant mieux qu'elles furent chantées avec un très vif succès ⁽¹⁾. Pour la

(1) Les soli furent brillamment enlevés par Mme l'avocat Leduc (Laetitia Rolland) et par Milles Valentine et Jeanne Prévost.

foule, l'auteur de ces jolis vers devait rester inconnu. Pour les choristes, il l'était peut-être moins? Et c'est pourquoi sans doute, elles chantèrent avec tant d'art, tant d'harmonie et tant d'âme. Sous l'envolée du rythme et dans l'émotion du sentiment qui l'anime, elles reconnaissaient l'âme amie, l'âme canadienne.

* * *

Les Hospitalières de Saint-Joseph nous étant venues, il y a deux siècles et demi, de La Flèche en Anjou, il était naturel que le beau pays d'Anjou ne restât pas étranger aux célébrations jubilaires. Invité à y assister en personne, mais ne l'ayant pas pu à cause "des préoccupations de plus en plus graves qui assiègent en ce moment les pauvres évêques de France", Mgr Rumeau, évêque d'Angers, avait bien voulu s'associer à nos fêtes canadiennes, en adressant à Mgr l'archevêque de Montréal une lettre éloquente et pleine d'émotion qui nous fut lue par un prêtre angevin, M. Porcher, de Saint-Sulpice, au début même de la cérémonie d'inauguration, après le chant de la *cantate* et avant les discours officiels.

Après avoir remercié Mgr Bruchési de son invitation, Mgr Rumeau exprime d'abord son regret de n'être pas présent. Puis Sa Grandeur rend un magnifique hommage au fondateur des Hospitalières, Jérôme Le Royer de la Dauversière, "ce simple laïque qui trouva le secret de garder, au milieu du monde, l'idéal d'une vie de ferveur et d'immolation". Il rappelle les touchantes entrevues de cet homme de Dieu avec M. Olier, puis avec M. de Maisonneuve, la connaissance miraculeuse qu'il eut de la prédestination de Mlle de la Ferre, et aussi de Jeanne Mance, dans l'oeuvre difficile de la fondation de Montréal. Puis, à propos de l'inauguration même, Mgr d'Angers écrit: "Jeanne Mance! Vous allez donc la glorifier, Monseigneur, cette amante passionnée de la Nouvelle-France! Vous allez imprimer dans le bronze pour les siècles son angélique figure! Vous allez y graver son nom pour en consacrer l'immortalité! —Ce monument rappellera de génération en génération ce que la religion a su inspirer d'héroïsme à la faiblesse même. Il racontera comment une jeune fille, éprise de l'amour de Dieu

et de ses frères, conseillée par de saints directeurs, tels que le Père Lallemant et le Père de Saint-Jure, discernée par un homme de Dieu, tel que M. de la Dauversière, trouva, dans la conscience qu'elle avait de remplir une mission voulue d'En-Haut, le courage surhumain de se mesurer avec les épreuves de tout genre, de surmonter les obstacles les plus insurmontables, de triompher des situations les plus désespérées, d'y découvrir même avec sa foi ardente une preuve décisive de l'approbation divine—comment elle parvint, avec ces trois religieuses de l'Institut naissant que notre Anjou lui donna, la Mère Moreau de Brésole, si intrépide, la Mère Macé, si douce, la Mère Maillet, si humble et si pieuse, à poser les bases inébranlables de cette fondation qui a si merveilleusement prospéré, sous la constante protection de vos pontifes, et qui, après 250 ans, est l'un des joyaux de votre religieuse cité." Enfin Mgr Rumeau termine sa belle lettre, pour nous si pleine d'intérêt et si honorable, en affirmant à notre archevêque qu'il sera avec lui d'esprit et de cœur aux jours des célébrations; il le félicite de son heureuse initiative, et, au nom de l'Anjou, il le remercie "pour le reflet que les splendeurs d'une telle glorification projeteront" sur son cher pays.

Les acclamations unanimes de l'auditoire accueillirent ce beau message du successeur de Mgr Freppel et du cardinal Mathieu, que la voix sympathique et la diction très nette de M. Porcher nous avaient d'ailleurs communiqué d'une façon si intelligente et intelligible.

* * *

Mgr l'archevêque de Montréal prit alors la parole. Il raconta comment et pourquoi il avait voulu ces démonstrations. "Elles constituent—dit-il—un acte de justice et de réparation envers celle que nos pères appelaient l'Ange de Ville-Marie". Sa Grandeur nous convie, nous aussi, à l'acclamer avec Chomedey de Maisonneuve et Marguerite Bourgeois. Elle nous propose d'étudier la vie et les vertus de Jeanne Mance. Entre "notre Jeanne" et Jeanne d'Arc, Monseigneur établit un saisissant rapprochement, qui restera l'une des fortes et nobles pages des annales religieuses de Ville-Marie.

“Elle s'appelle Jeanne — s'écrie-t-il — comme sa vaillante soeur de France à qui l'Eglise décernait naguère les honneurs des autels, et ne lui trouvez-vous pas avec elle plusieurs traits de ressemblance? C'est notre Jeanne à nous, Canadiens, et nous avons le droit d'en être fiers. — Elle aussi, comme la bergère de Domrémy, a entendu des voix d'en-haut qui lui indiquaient une mission grande et ardue à remplir. — Elle aussi, pour obéir à l'inspiration céleste, s'est séparée de ce qu'elle avait de plus cher au monde et s'est élancée dans le mystérieux inconnu qui l'attirait. — Elle aussi est passée par la lutte, l'épreuve et la souffrance. — Elle aussi a déployé un courage invincible, bravant et surmontant tous les obstacles, et a su, au milieu des dangers, garder à son âme toute sa blancheur. — Si elle n'eut pas à commander des armées sur les champs de bataille, elle se trouva cependant mêlée aux guerres que les farouches enfants des bois faisaient autour d'elle, et dont les conséquences pouvaient être désastreuses pour son oeuvre et pour les possessions de la France sur les rives du Saint-Laurent. — Sage et perspicace autant que charitable, elle prit aux heures les plus critiques les déterminations que lui inspirait une affection ardente pour sa patrie d'adoption, et Denonville, le gouverneur-général, écrivant plus tard à la Cour, parlera d'elle comme de la libératrice de Montréal et de toute la colonie. — L'Hôtel-Dieu qu'elle avait rêvé se construisit, modeste maison de bois de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large. Jeanne Mance était heureuse de pouvoir y entrer le 8 octobre 1644, pour y commencer ses fonctions d'infirmière, en y recevant les malades et les blessés. Mais sa joie fut à son comble, lorsque, après des péripéties nombreuses, elle put y introduire les Hospitalières que M. de la Dauversière avait établies à La Flèche en Anjou, en vue de la fondation évidemment voulue de Dieu sur la terre de Ville-Marie. — Ce que ses voix lui avaient jadis fait entendre se trouvait ainsi réalisé. Elle s'effaça alors comme ces anges dont nous parle l'Écriture, qui disparaissent dès qu'ils ont transmis à l'humanité les messages dont le Seigneur les avait chargés pour elle. La prière unie à des actes constants de miséricorde remplit ses dernières années et, sa douce tâche achevée, elle alla dormir son dernier sommeil

sous les dalles de l'oratoire de son cher Hôtel-Dieu. C'était un trésor sur lequel les pieuses Hospitalières auraient veillé avec amour, mais hélas tout devait bientôt disparaître ici-bas de ce qui avait été Jeanne Mance. — L'incendie en détruisant l'hôpital consuma ses restes vénérés et jusqu'à son coeur, déposé sous la lampe du sanctuaire, comme un perpétuel hommage de son amour pour le Christ et pour ses membres souffrants. Et ainsi se compléta sa ressemblance avec celle que j'ai appelée son illustre soeur. De son corps notre sol ne possède rien, comme la France ne possède aucune relique de sa glorieuse Jeanne.—Mais elle vit toujours et tout entière dans l'âme canadienne et plus que partout ailleurs dans ce cloître où se perpétuent sa tendre charité et son inlassable dévouement."

Au nom de Jeanne Mance, Monseigneur explique ensuite qu'il a fallu ajouter celui de Mme de Bullion, qui fut longtemps la bienfaitrice inconnue de l'Hôtel-Dieu, mais dont le mérite et la générosité doivent être signalés à l'histoire. Puis, Sa Grandeur salue en termes vibrants, où l'on sent palpiter la plus sincère émotion, les héros de Montréal, les fondateurs de sa ville épiscopale. Dans l'éternelle gloire où ils sont entrés, nos ovations sans doute leur importent peu? Mais à nous, il nous importait de les glorifier. "Aujourd'hui — termine Monseigneur — nous élevons des statues sur nos places publiques; demain, peut-être, Rome parlera, et alors, dans nos temples, nous érigerons des autels à nos saintes et à nos saints".

* * *

M. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Alphonse Pelletier, invité à prendre la parole, s'exprima en termes vraiment dignes d'un homme d'Etat chrétien. Comme Mgr l'archevêque du reste, il fut maintes fois applaudi avec enthousiasme. Personne mieux que lui n'était qualifié pour représenter l'autorité civile en cette solennelle circonstance. Comme homme public, Sir Alphonse a derrière lui une carrière d'intégrité de vie et de services rendus à son pays. Comme chrétien, il n'en cède à aucun. C'est un convaincu, qui ne néglige aucune occasion de rendre hommage à l'Eglise et à ses

bienfaisantes institutions. Le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du monument de Jeanne Mance, ainsi que le disait Mgr Bruchési en le remerciant, est un honneur pour notre pays et un exemple donné au monde.

Le premier magistrat de la Province affirme d'abord qu'il est venu à nos fêtes avec un très grand plaisir, avec la conscience que c'était pour lui un bonheur en même temps qu'un devoir, car, dit-il, en rappelant un mot profond de Thucydide, "il n'y a pas de plus belle fête que celle durant laquelle on remplit un grand devoir", et c'est un grand devoir que de rappeler le souvenir de cette femme de bien qui a passé sa vie à faire le bonheur des autres et "à mettre du paradis dans chacune de leurs journées". Jeanne Mance a aimé les pauvres et les souffrants avec une complète abnégation, et c'est pourquoi elle est une héroïne. Comme l'a dit Mme Swetchine, "la logique du christianisme est à ce point merveilleuse qu'elle transforme en héros quiconque l'admet pour lui-même dans l'intégrité de ses conséquences". — Après avoir fait le portrait de la femme forte, Salomon se demandait où la trouver? Fléchier osait dire que ces hautes vertus, décrites par le plus sage des rois, s'étaient rencontrées dans l'une des grandes dames dont il fit l'oraison funèbre: Mme de Montausier. Sir Alphonse les trouve, lui, dans notre Jeanne Mance. "Toute sa vie, elle est allée aux désespérés, l'âme palpitante de tendresse pour l'infortune, les lèvres souriantes, l'esprit plein de grandes pensées." — Aujourd'hui, du haut du ciel, elle doit être heureuse de voir les succès de son oeuvre! Pour les pauvres, elle s'est donnée à Dieu. Dieu se devait à lui-même de bénir ses travaux. — "Au nom de tous les habitants de la Province que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui — s'écrie l'orateur — c'est mon devoir de remercier Dieu d'avoir inspiré à Jeanne Mance la noble pensée d'aller au Canada, de quitter ses parents et le ciel de sa patrie pour venir dans une contrée lointaine avec sa foi robuste et son espérance invincible..." — C'est aussi mon devoir, ajoute M. le lieutenant-gouverneur, de remercier, en cette occasion solennelle, tous les missionnaires, hommes et femmes, qui nous sont venus de France. C'est la France qui a donné son sang pour évangéliser notre pays. Honneur et gratitude lui soient ren-

du! "Si l'on entassait—disait Michelet— tout le sang et tout l'or que les nations ont dépensés pour des causes désintéressées et qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait jusqu'au ciel, et la vôtre, ô nations, n'irait pas aux genoux d'un enfant". De cette pyramide, nous avons eu notre part, elle est royale! — Si l'Angleterre est libérale, la France est apôtre. L'Anglais sème la liberté à travers le monde, le Français volontiers "sème du sang pour récolter Dieu". — A la liberté anglaise et à l'apostolat français, il nous convient également, nous Canadiens, de rendre hommage. Mais c'est d'apostolat que nous parlent les fêtes d'aujourd'hui. Ce sont donc les souvenirs français et catholiques qui prédominent. Et Sir Alphonse ne craint pas, lui, laïque et homme public, de faire un à un l'éloge des trois voeux de religion, pour en louer nos chères Hospitalières. C'est un langage qui n'est certes pas déplacé sur les lèvres d'un homme d'Etat, mais on l'entend rarement, de nos jours, même chez nous, tomber de la bouche de nos ministres et de nos magistrats.

Une dernière fois, M. le lieutenant-gouverneur se déclare heureux d'avoir pu assister aux fêtes de l'Hôtel-Dieu. A Mgr l'archevêque il adresse l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance, au nom de tous ses concitoyens. A Mme la Supérieure et aux religieuses, il offre ses meilleurs voeux. "Jeanne Mance, votre fondatrice—dit-il—a semé le grain béni de la charité. Récoltez-le pour vos pauvres! Et que Dieu bénisse vos nobles travaux!"

Saint Louis, sous son chêne, aurait-il mieux parlé? Et l'héroïque Garcia Moreno, en semblable occurrence, aurait-il tenu un autre langage?

* * *

Mgr l'archevêque remercia M. le lieutenant-gouverneur de ses fortes et chrétiennes paroles, "qui sont—disait-il—un exemple donné à ce pays et au monde entier". Puis il invita M. le Dr Guérin et M. le Dr Hervieux à porter la parole. L'un et l'autre, dans un langage soigné et distingué, le premier en anglais et le second en français, apportèrent à Jeanne Mance, à son oeuvre, aux Hospitalières, à leurs mérites, un magnifique

tribut d'admiration. Tous les deux, ils parlaient au nom du corps médical et au nom de la science. L'éloge qui tomba de leurs bouches éloquentes avait, dans les circonstances, une valeur toute spéciale. Aussi furent-ils écoutés avec attention et applaudis avec enthousiasme.

Jusqu'ici, expose M. le Dr Guerin, il semble que notre jeune nation ait été trop occupée par ses constructions et par ses entreprises pour s'arrêter beaucoup à célébrer ses héros et ses héroïnes. Mais l'heure en est aujourd'hui venue. Le monde entier a les yeux tournés vers nous. Il faut montrer au monde nos pionniers, nos colons, nos fondateurs et nos missionnaires. — Notre histoire est faite d'enthousiasme, de foi, de patriotisme, de chevalerie et de poésie. L'une de ses plus brillantes pages est peut-être celle qui raconte la fondation de Montréal. Il nous est difficile, après deux cent cinquante ans, de nous figurer ce qu'était notre ville au temps de Jeanne Mance. M. le docteur évoque ces jours héroïques en de superbes accents. Naturellement il s'attarde à décrire l'oeuvre de l'héroïne que nous célébrons, les obstacles qu'elle eut à surmonter et les mérites qu'elle s'est acquis à la reconnaissance des générations. Quelles besognes que celle d'assister ces pauvres colons malades des premiers temps de notre colonie, que celle de panser les blessures du farouche enfant des bois? Jeanne Mance a magnifiquement rempli sa tâche, et avec elle les héroïques Hospitalières. Deux siècles et demi ont passé depuis, mais l'esprit de Jeanne n'est pas mort, il vit toujours. Et, pour illustrer par un exemple la vérité du fait qu'il affirme, c'est à savoir la surveillance de l'esprit de Jeanne dans les murs de l'Hôtel-Dieu, l'honorable M. Guerin raconte un trait que le regretté Sir William Hingston aimait, paraît-il, à rappeler souvent. — Un jour, il y a de cela quelque quarante ans, la supérieure de l'Hôtel-Dieu recevait une lettre où on lui demandait des Soeurs pour soigner les lépreux. Certes, elle le savait bien, à l'Hôtel-Dieu un appel à la charité doit toujours être entendu. Mais avait-elle le droit de condamner, sans son aveu, telle ou telle de ses compagnes à une "mort vivante"? Elle réfléchit quelques jours dans le silence. Certain soir, après la prière à la chapelle, elle communiqua à ses Soeurs la demande

qu'elle avait reçue. Elle ne cacha rien des horreurs qui attendaient celles qui voudraient se dévouer au redoutable apostolat, le contact avec ces tristes et repoussants malades, l'isolement dont on ne pourrait plus sortir, les dangers de la contagion. . . . Puis elle conclut: "Personne ne peut aller à pareille mission, sans y avoir une vocation toute spéciale. Interrogez vos âmes. Je vais mettre une petite boîte au pied de l'autel. Celle qui se sentirait appelée de Dieu y pourra demain glisser le carré de papier sur lequel elle aura écrit son nom". Le lendemain, ce fut vraiment un jour de ferveur dans la communauté. Les jeunes Soeurs semblaient plus zélées encore qu'à l'ordinaire, et les anciennes retrouvaient l'ardeur de leur jeunesse. Le soir venu, après la prière toujours et sous l'oeil de Dieu, la supérieure ouvrit d'une main émue la petite boîte. Elle la trouva pleine de carrés de papier et de noms. Et, coïncidence curieuse et parfaitement authentique, le premier billet qu'elle sortit de l'urne portait précisément son nom à elle, le nom de la supérieure! Du reste les noms de toutes les Soeurs s'y trouvaient également! Le lazaret de Tracadie fut ainsi bientôt fondé. — "Mesdames et messieurs, termine M. Guerin, devant le monument que l'on vient de dévoiler, il n'est pas besoin de faire l'éloge de la noble femme qu'il représente. Il parle par lui-même suffisamment. Il nous dit au nom du passé, et il dira à l'avenir en notre nom, que le vrai patriotisme se trouve pour nous dans la fidélité aux généreux idéals des héroïques fondateurs de notre patrie et de notre belle ville de Montréal."

* * *

M. le Dr Hervieux débute, lui aussi, par l'éloge du "dévouement si long et si soutenu" des Hospitalières de Saint-Joseph, qui cependant ont voulu, dans leur modestie, au jour du 250e donner à Jeanne Mance "la première place". Pourquoi cette fête vient-elle si tard? Est-ce un oubli? Est-ce un fait si étrange? Non. Plus une gloire est pure et brillante, plus elle est durable et peut attendre. . . pour s'exprimer dans des traits de bronze ou de marbre. C'est pour les gloires éphémères que l'artiste doit se hâter davantage. Il en est, souligne finement

l'orateur, qu'il est prudent de statuer de leur vivant. — La lecture de la vie de Jeanne Mance a convaincu d'ailleurs M. Hervieux que "nous ne lisons pas assez notre histoire". Il a raison, le poète avait dit déjà :

O notre histoire, écriin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées.

— Science des choses de la patrie, affirme M. le docteur, de sa fondation, de ses misères, de ses institutions, de son développement, de ses grands hommes, de ses "créateurs", de sa vie enfin, et de la vie aussi, tout est là dans cette mine de l'histoire qu'on ignore trop et qu'on laisse trop inexploitée. — Jeanne Mance était une féministe avancée, estime encore M. Hervieux, non pas qu'elle s'occupât beaucoup de "ressasser des idées dans des harangues sonores", mais bien "parce qu'elle s'imposa toujours à l'admiration de tous par un déploiement de courage remarquable et des ressources intellectuelles supérieures". Elle n'était pas une suffragette comme on en voit de nos jours, et pourtant, au conseil de la nation naissante, sa voix fut plus d'une fois entendue. Elle sauva Ville-Marie de la ruine en 1649, puis en 1651. — Et quels étaient ses moyens d'action? Elle était pauvre et de santé délicate, sans doute. Mais elle avait la foi et le dévouement. M. le docteur se défend de vouloir parler de la foi, vertu théologique. Dieu, dit-il pourtant, fit des miracles pour récompenser cette foi chez Jeanne, par exemple quand il lui donna comme banquier Mme de Bullion. Mais en-dehors de cette foi chrétienne qui fait les martyrs, il en est une autre qui fait les héros: c'est la foi dans sa patrie, dans ses chefs, dans son gouvernement, c'est surtout la foi dans son oeuvre et en soi-même. Et l'orateur, insistant sur cette pensée qui n'est pas très juste, parce qu'elle sépare trop la foi en son oeuvre et en soi-même de l'autre foi, de la vraie foi, de celle qui inspire toutes les oeuvres d'une âme intégralement chrétienne, y greffe des considérations beaucoup plus heureuses sur la valeur effective de la force de volonté — qui n'est jamais mieux appuyée que sur la force de la vraie foi, ce qu'il ne dit pas. — Que ne fait-on pas, dit-il, quand on sait vouloir?

Le monde fourmille d'exemples de ces hommes qui ont réussi parce qu'ils ont su vouloir, parce qu'ils ont su se donner à une oeuvre. — Jeanne Mance avait compris cela. L'inscription qui se lit en lettres d'or sur le socle du monument qu'on vient d'inaugurer, a frappé M. le docteur autant que le monument lui-même qui est un chef-d'oeuvre. A l'Hôtel-Dieu, Jeanne a donné, c'est bien cela

Sa tendre charité
Son inlassable dévouement
Toute l'énergie de son âme d'élite!

et c'est le secret de l'impérissable succès de l'oeuvre qu'elle a fondée! Que son esprit demeure donc à l'Hôtel-Dieu, comme il y est demeuré jusqu'ici! Que notre grande ville "se souvienne un jour" de ce que Jeanne a fait pour elle! Que le gouvernement de Québec enfin "ajoute à l'un de ses nombreux ministères un tout petit bureau d'informations, où se pourront étudier les besoins des institutions vraiment nationales et d'utilité publique..." C'est sur ces trois voeux que M. le Dr Hervieux, en homme pratique, termine le substantiel discours, que nous venons d'analyser sur l'oeuvre de Jeanne Mance, qu'il appelle — ce fut son dernier mot — "une institution de bienfaisance nationale".

* * *

La série des discours inscrits au programme était maintenant épuisée. Une voix pourtant devait encore se faire entendre, et cette voix, bien qu'elle ne fut pas annoncée, tout le monde l'attendait. Le représentant du Pape était là. En semblable occasion, comment n'aurait-il pas parlé?

Avant d'inviter Son Excellence Mgr Sbarretti à porter la parole, Mgr l'archevêque de Montréal voulut en quelques mots adresser ses félicitations à l'artiste distingué qu'est Philippe Hébert, remercier ceux qui ont aidé de leurs souscriptions et de leurs dons l'oeuvre dès maintenant payée, féliciter aussi les charmantes choristes qui ont si magnifiquement chanté Jeanne

Mance et son oeuvre (2), offrir enfin le témoignage public de sa gratitude aux personnages officiels qui ont honoré les fêtes de l'Hôtel-Dieu de leur présence et de leur sympathie : Mgr le délégué, M. le lieutenant-gouverneur, Nos Seigneurs les archevêques et évêques, l'honorable ministre du cabinet de Québec (3), le clergé, les médecins et tout le peuple. Sa Grandeur lut à ce moment le cablogramme reçu la veille de Rome et dans lequel le cardinal Secrétaire d'Etat, Son Eminence Mgr Merry del Val, annonce, qu'à la demande de Mgr Bruchési, le Saint-Père daigne accorder à tous ceux qui assistent aux fêtes jubilaires la bénédiction apostolique. Se tournant alors vers Mgr le délégué, Mgr l'archevêque ajoute : "Mais le pape, Monseigneur le délégué, il est ici dans votre personne. Une fois de plus soyez remercié d'être venu rehausser par votre présence l'éclat de ces fêtes qui resteront inoubliables. Au nom du Saint-Père, dont vous êtes chez nous le digne représentant, bénissez-nous, Monseigneur. En son nom aussi, parlez-nous, Monseigneur. Nous vous écoutons".

Mgr le délégué, dans un français élégant, dit des choses magnifiques et consolantes. Les anciens élèves de Rome ont tôt fait de reconnaître, dans l'orateur sacré d'aujourd'hui, le professeur estimé des grands cours de la Propagande. Les nobles sentiments comme les hautes pensées sont familiers à Son Excellence. On sent que le diplomate et le conducteur d'hommes a soigneusement pesé tout ce que l'évêque et le père des âmes veut bien nous dire. Ses paroles sont de celles qui méritent d'être conservées, d'où qu'elles viennent. Tombées de ses lèvres, à cause de la position qu'il occupe, elles ne nous en sont que plus précieuses. D'ailleurs Mgr Sbarretti les prononça avec un accent de conviction qui allait à l'âme.

C'est la coutume chez tous les peuples, nous dit-il, de célébrer les grands hommes et les événements fameux, en élevant

(2) C'est Mgr Bruchési qui a donné—à ce moment précis—aux choristes de la "cantate" le joli nom de "petites soeurs de Jeanne", que nous avons plusieurs fois employé au cours de notre récit.

(3) L'honorable H. Devlin, ministre de la colonisation

des monuments à leur honneur. Mais tous ces faits glorieux et dignes de vivre dans la mémoire des nations, si nous les considérons d'un point de vue plus élevé, apparaissent souvent comme "des triomphes cruellement achetés par des ruines accumulées et par du sang répandu". Il est des héros cependant qui n'ont été et ne sont encore "qu'une source inépuisable de bienfaits pour leurs frères de l'humanité". Telle fut l'héroïne Jeanne Mance. "L'oeuvre que nous célébrons — proclame Son Excellence — est le fruit de cette charité animée de la foi chrétienne, qui, après nous avoir unis à Dieu, nous reporte vers le prochain. . . . C'est cette charité qui poussait Jeanne Mance à traverser l'océan, à braver tous les dangers d'un pays inconnu et barbare, à s'exposer aux plus dures privations, aux intempéries d'un climat rigoureux, aux persécutions enfin d'un peuple féroce. Il s'agissait pour elle de gagner à Dieu des âmes perdues dans les ténèbres de l'erreur, et d'étendre un peu les frontières du royaume de Jésus-Christ."

De ce fait Mgr Sbarretti prend occasion pour s'élever à de hautes considérations sur l'histoire de notre pays et ses origines. Bossuet n'eut pas désavoué ce passage qui nous rappelle à nous Canadiens de bien graves responsabilités: "C'est un trait caractéristique de la fondation de l'Eglise du Canada — qui manifeste l'attention spéciale de la Providence à son égard — que cette portion nouvelle de la vigne du Seigneur ait été mise en culture d'une façon si soignée et si surnaturelle. Ce sol a été défriché par les labeurs les plus durs de missionnaires zélés; il a été cultivé soigneusement par des évêques et des prêtres d'une prudence et d'un zèle tout apostoliques; il a été arrosé par les sueurs de religieux et de religieuses d'une vertu extraordinaire; il a été fécondé par le sang des martyrs! Aussi, de ce sol plein de vitalité, est née et s'est développée cette Eglise canadienne dont nous sommes tous fiers, parce qu'elle constitue l'une des provinces les plus florissantes du grand royaume de l'Eglise catholique, l'un des groupes les plus beaux du troupeau confié à la sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ."

A cette page superbe, dont le Canada catholique gardera la mémoire, Mgr Sbarretti ajoute les considérations qu'évoque la

circonstance. L'oeuvre de Jeanne Mance et des Hospitalières, dit Son Excellence, méritait d'être spécialement honorée par la Ville de Montréal qui lui doit tant de bienfaits. Puis, Monseigneur appelle les bénédictions du ciel sur les Soeurs de l'Hôtel-Dieu, "ces épouses du Seigneur que rien ne décourage". Il félicite Mgr l'archevêque de sa patriotique initiative pour l'érection du monument à Jeanne Mance. Il se déclare heureux enfin d'être aujourd'hui, au milieu de nous, en sa qualité de représentant du Saint-Père. "Rome—dit-il—est toujours le centre de la foi et de la charité catholiques. S'il n'y a pas de charité sans la foi, il n'y a pas non plus de vraie foi sans l'attachement à ce centre et à cette pierre sur lequel ou sur laquelle Jésus-Christ a édifié son Eglise. C'est de là que la lumière de la foi et la flamme de la charité se répandent dans l'univers entier. Et l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu, que nous célébrons aujourd'hui, n'est qu'un fruit particulier mûri aux rayons de ce soleil de foi et de charité qui brille sur Rome, et fait sentir si efficacement ses bienfaisants effets jusqu'aux lointaines régions du Canada."

* * *

La cérémonie de l'inauguration du monument de Jeanne Mance se terminait ainsi. Les invités d'honneur allèrent prendre le dîner chez les Soeurs Hospitalières, pendant que la foule se retirait lentement, non sans avoir jeté un dernier coup d'oeil vers le groupe de Philippe Hébert, où, pour toujours, comme nous l'avons dit, "notre Jeanne à nous", dans le beau geste de consolatrice et de bienfaitrice qui résume toute sa vie, restera vivante et immortelle pour l'édification des générations à venir.

Elie J. Auclair.

secrétaire de la Rédaction.

A Travers les Faits et les Œuvres

La crise anglaise.—Le budget à la Chambre des Lords.—La motion de lord Lansdowne.—Un discours de M. Balfour.—Le débat à la Chambre Haute.—Le discours de lord Rosebery.—Le budget est suspendu par un vote de 350 contre 75.—L'attitude combative du gouvernement.—Le droit de la Chambre des Lords.—En France.—La question de la représentation proportionnelle.—Un grand débat.—Dénouement incohérent. — Un discours du Pape.—Au Canada.—La session fédérale.—La défense navale.—Le budget.

La crise anglaise est rendue à son point culminant. Le budget radical a été suspendu par la Chambre des Lords. Et le Royaume-Uni est jeté dans le tourbillon des passions politiques le plus violent que l'on ait vu depuis un demi-siècle.

Mais procédons par ordre. Le 4 novembre, la Chambre des Communes a adopté la troisième lecture du bill des finances par un vote de 379 contre 149. Les nationalistes irlandais se sont abstenus, malgré leur opposition à certaines des dispositions fiscales contenues dans le bill. Leur abstention, a dit leur chef M. Redmond, signifie qu'ils entendent se ranger contre la Chambre des Lords dans la lutte qui va s'engager. A la Chambre Haute, après la première lecture du bill, lord Lansdowne, le leader unioniste, a donné avis de la motion suivante: "Que cette Chambre ne se croirait pas justifiée d'accorder son assentiment à ce bill tant qu'il n'aura pas été soumis au jugement du pays". En somme c'était la demande d'un referendum sur la question financière et économique soulevée par le budget. Ainsi donc le sort en était jeté; l'opposition entendait acculer le gouvernement à une dissolution et à des élections générales immédiates. Nous disons l'opposition, car on ne saurait douter que la position prise par lord Lansdowne n'ait été adoptée après mûre délibération dans les conseils du parti unioniste. Le lendemain même de l'avis de motion, M. Balfour prononçait à Manchester un grand discours dans lequel il attaquait le budget, proclamait la nécessité d'une réforme fiscale, et approu-

vait hautement l'attitude que se préparait à prendre évidemment la Chambre des Lords. "La question soulevée par le budget, a-t-il dit, ne saurait être décidée par la majorité de 1906, élue sur la question du travail des Chinois dans le Sud-Africain. Quel que soit le résultat du procès qui va se faire, je crois que Lord Lansdowne a raison. La Chambre des Lords n'est plus une autorité égale aux Communes dans la constitution; mais ce serait une chose fatale à nos libres institutions si elle était privée de pouvoir dire que telle ou telle mesure est assez grave pour que le pays se prononce avant qu'elle y donne son assentiment. La principale fonction d'une seconde Chambre est de voir à ce que le gouvernement de la nation soit vraiment populaire."

Le débat provoqué par la motion de lord Lansdowne a été long et brillant. Le chef de l'opposition dans la haute assemblée a affirmé le droit que celle-ci a toujours possédé de discuter et de rejeter le budget si les circonstances lui paraissaient assez graves pour justifier cette démarche. Le gouvernement, pour forcer la main aux lords, a inclu dans la loi budgétaire la taxe sur les immeubles et sur les licences, auxquelles ils ont de sérieuses objections, de manière à les mettre dans une impasse. "Aucune Chambre Haute qui se respecte, a-t-il dit, ne subirait silencieusement un tel procédé. On pourrait tout aussi bien accoler au budget une transformation constitutionnelle comme le *Home Rule*. Où serait la limite à cet abus de juridiction... Le peuple n'ayant pas été consulté, nous avons le devoir évident non pas de donner le coup de mort au budget, mais d'insister pour que le pays manifeste son opinion avant que le projet de loi ne soit inscrit dans les statuts." Le chancelier, lord Loreburn, a défendu la position du gouvernement. Le budget est, suivant lui une mesure uniquement financière, et d'après l'esprit de la constitution et la coutume elle ne relève que de la Chambre des Communes. A la fin de son discours, il a lu, avec une solennité impressionnante cette déclaration: "Je ne crois pas qu'aucun gouvernement libéral puisse jamais reprendre sur ses épaules le lourd fardeau des affaires publiques, à moins qu'il ne soit assuré que ses mesures ne recevront pas le même traitement injuste qu'ont reçu toutes celles que

nous avons proposées durant les quatre dernières années". Ces paroles ont produit une profonde sensation.

Les principaux discours à l'appui de la motion Lansdowne ont été ceux de lord Norfolk, lord Milner, lord Rothschild, lord Curzon; et contre la motion, ceux de lord Pentland, lord Rosebery, lord Balfour de Burleigh, lord Morley.

Le discours de lord Rosebery était attendu avec une grande impatience. Depuis sa retentissante phillippique de Glasgow, on savait combien était irréductible son hostilité au budget. Mais irait-il jusqu'au vote en faveur de son rejet par les lords? Ses auditeurs purent se poser cette question durant toute la première partie de sa harangue. Il dénonça avec une extrême énergie la mesure soumise aux délibérations des pairs d'Angleterre. "Le budget, s'est-il écrié, est mal conçu, il est inique, il menace d'empoisonner les sources mêmes de notre prospérité nationale. Il a déjà répandu sur le pays ses miasmes destructeurs de la confiance et du crédit." Les applaudissements unionistes qui accueillirent cette éloquente tirade étaient à peine terminés, que lord Rosebery, se tournant vers ceux qui l'acclamaient, leur lança cette apostrophe: "Mais lorsque je promène mes regards sur cette assemblée au moment où elle réclame le pouvoir suprême dans l'Etat, lorsque je constate la jeunesse sans influence et sans gravité de quelques-uns, et le nombre de ceux qui sont notoires pour leur abdication volontaire de leurs devoirs législatifs, je doute et je m'arrête. Avec quelles lettres de créance ces hommes vont-ils affronter l'ouragan populaire?". Le discours de lord Rosebery peut se résumer ainsi. Le budget est exécrable et désastreux, mais la Chambre des Lords va provoquer une crise périlleuse si elle essaye de lui faire obstacle. Un correspondant de journal rapporte que M. Chamberlain avait prédit cette attitude du grand "laboureur solitaire" de la politique anglaise: "Vous ne connaissez pas votre Rosebery, aurait-il dit la veille du débat. Il va peindre le budget sous des couleurs affreuses, et se sauver à toutes jambes. Ce n'est pas là de la politique. Le budget doit être combattu sans merci. Faites cela et vous vaincrez". Au point de vue de l'art oratoire, ce discours n'en a pas moins été, probablement, le plus beau de ce grand débat. Du côté ministé-

riel ceux de lord Pentland et de lord Morley, et du côté unioniste ceux des lords Milner et Curzon ont été aussi très remarquables.

Le résultat était prévu. La motion de lord Lansdowne a été adoptée, le 30 novembre, par une majorité de 350 voix contre 75. Le 2 décembre, M. Asquith, le premier-ministre, a soumis à la Chambre des Communes la résolution suivante: "Que la Chambre des Lords, en refusant de sanctionner les dispositions financières prises par cette Chambre pour assurer les services de l'année, a commis une violation de la constitution et une usurpation des droits de la Chambre des Communes". Cette motion a été adoptée par 349 voix contre 134. La session a été prorogée et le Parlement dissout par proclamation royale. La bataille électorale que l'on peut considérer comme engagée dès à présent, sera l'une des plus formidables dont le Royaume-Uni ait été le théâtre. Il est impossible, surtout à distance, de prévoir quelle en sera l'issue. Nous n'hésitons pas à déclarer, pour notre part, que nous croyons désirable la défaite du gouvernement Asquith. En dépit des tendances plutôt traditionnelles de son chef et de quelques-uns de ses membres, ce ministre est le plus avancé qu'il y ait eu en Angleterre. MM. Lloyd-George et Winston Churchill en sont les esprits dominants. Le premier est un radical et un libre-penseur, et sa mentalité ressemble beaucoup à celle des sectaires français. Le second est un démagogue aventureux et erratique dont les témérités sont à craindre. Dans le domaine de l'éducation ce cabinet s'est montré l'ennemi de l'école confessionnelle au détriment de laquelle il a injustement et arbitrairement favorisé l'école neutre. Il s'est fait l'instrument des préjugés les plus étroits, derniers vestiges des siècles d'oppression, en interdisant virtuellement les grandes manifestations religieuses du congrès eucharistique. Enfin son fameux budget nous paraît réellement entaché de socialisme, comme le lui a reproché l'ancien premier ministre libéral, lord Rosebery. C'est assez dire que la Chambre des Lords ne nous semble pas mériter les vitupérations dont elle est l'objet dans un grand nombre de journaux. Elle a usé d'un droit que tous les auteurs constitutionnels lui reconnaissent. Elle croit que le budget du radical Lloyd George est plus qu'une

mesure financière ordinaire, et que ses dispositions vont produire une perturbation profonde dans toute la vie économique de l'Angleterre. Et alors que fait-elle? Elle ne refuse pas de voter ce budget de guerre à la propriété. Elle dit simplement: "Avant de le voter, je désire savoir clairement si telle est la volonté du peuple anglais". Lord Lansdowne a mis admirablement en lumière cette attitude, qui, à notre humble avis, est absolument rationnelle, patriotique et constitutionnelle, n'en déplaise aux démagogues des deux mondes. Ce qui nous inspire encore de la sympathie pour la Chambre des Lords, c'est la résistance invincible qu'elle a opposée aux mesures iniques du cabinet contre l'école confessionnelle. Nous estimerions donc un événement heureux le renversement de la majorité radicale qui menace les meilleures traditions de la nation anglaise (1).

* * *

Les Chambres françaises ont fait leur rentrée le 19 octobre. Et l'une des premières questions inscrites à l'ordre du jour a été celle de la réforme électorale. La commission parlementaire nommée pour l'étudier avait élaboré un projet de loi qui établissait en France, aux élections législatives, le scrutin de liste et la représentation proportionnelle. La discussion générale de ce projet a commencé le 21 octobre. Elle a rempli un grand nombre de séances et offert un vif intérêt. C'est M. Dausette, un député du Nord, qui l'a ouverte, en appuyant fortement la réforme proposée. Contre cette réforme ses adversaires ont essayé de faire valoir les complications et les difficultés de mise en oeuvre. Le rapporteur de la commission, M. Varenne, s'est efforcé de démontrer que ces objections sont futiles. Voici comment il a exposé à la Chambre le mécanisme du système:

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons été heureux de lire dans l'Univers, cette expression d'opinion qui confirme la nôtre: "Si les partisans du budget socialiste l'emportent, l'Angleterre se trouvera dans leurs mains abandonnée au bouleversement de toutes les traditions, qui font sa force. Ce sera la révolution économique et sociale, dont la répercussion ne manquera pas de se produire dans le monde".

“La première opération consiste à faire le total des voix obtenues par les candidats de chacune des listes en présence. Ce total, on l’obtient — je le dis pour ceux de mes collègues qui demanderaient des précisions tout à fait minutieuses — par des opérations arithmétiques qui, à l’école primaire, s’appellent des additions (*Rires*). Ces additions donnent des totaux, c’est ainsi que cela s’appelle (*Nouveaux rires*). A chacun de ces totaux, on fait subir — c’est la seconde opération — une série de divisions par 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc., jusqu’au nombre de députés à élire, jusqu’à 6, s’il y a 6 députés. On obtient ainsi des quotients. Ces quotients — troisième et dernière opération — on les range par ordre de grandeur, le plus grand le premier; puis celui qui est le plus grand après le premier sera le second, etc., cela jusqu’au nombre de députés à élire, jusqu’à 6 dans l’hypothèse que j’ai prise. Vous voyez comme c’est horriblement compliqué! On attribue ensuite à chaque liste autant de sièges qu’elle a de quotients. Et c’est fini (*Applaudissements et rires*).

“Les avantages de cette manière de procéder sont nombreux: suppression du deuxième tour, où le plus généralement se forment les coalitions tant critiquées; impossibilité absolue d’entente entre les partis extrêmes; obligation de se présenter avec un programme très net; suppression des élections partielles par la création des “suppléants”; sincérité des opérations électorales, puisque la pression et la corruption sont inutiles, devant favoriser toute une liste et non plus seulement un candidat; obligation pour les partis de s’organiser et de se grouper.”

Les discours les plus notables de ce débat à des points de vue divers, ont été ceux de MM. Lemire, Deschanel, Piou, Jaurès, Millerand, Benoist, Briand. L’abbé Lemire a parlé d’une manière étrange et fâcheuse, comme il en est malheureusement coutumier. Ancien proportionaliste, il a mal défendu sa volte-face. Quelques citations feront juger du genre de son discours.

“Je suis, a-t-il dit, un vulgaire “arrondissementiste”; je suis un “quinze-milliste” avoué (*Rires sur divers bancs à gauche*); je suis un de ces parlementaires qui, après quinze ou seize ans de présence dans cette Chambre, continuent, monsieur le président du conseil, à aimer cette pauvre flaque dans laquelle ils barbotent depuis tant d’années.”

On conviendra que M. l'abbé Lemire a la tendresse robuste, pour aimer avec cette incroyable constance le régime par lequel ont péri des causes qui devaient être chères à l'orateur. Il y a dans ce discours beaucoup de digressions. La spécialité de M. Lemire, prêtre et député, c'est de faire abstraction de sa foi dans son attitude et dans son langage parlementaires. En ce moment où son Eglise et ses croyances sont ostracisées et opprimées par le jacobinisme régnant, il détourne avec sérénité ses regards de l'oeuvre persécutrice, et déclare avec une naïveté monumentale qu'il ne veut pas mêler sa religion aux luttes de partis. Ecoutez-le : "On me l'a assez dit, de ce côté-ci de la Chambre (l'orateur désigne la droite), on m'a toujours interrompu dix fois pour me faire entendre que j'étais un vulgaire opportuniste, un vulgaire je ne sais quoi, que je n'avais ni doctrine, ni convictions. On n'a pas été jusqu'à me dire que je n'avais pas de conscience; cela ne regarde personne, ma conscience ne regarde que moi. (*Très bien! très bien! sur divers bancs à gauche*). Mais on m'a dit que j'oubliais mon catholicisme parce que je ne faisais pas un parti catholique. Messieurs, mon catholicisme, je ne viendrai pas l'exhiber ici, dans une arène politique..... C'est parce que j'aime mon Eglise, que je ne veux pas qu'elle soit remorquée dans les partis politiques, c'est parce que j'aime mon pays que je ne veux pas que ma religion de paix et de fraternité serve de brandon de discorde entre les citoyens."

Au milieu de cette tirade, M. l'abbé Gayraud a placé une interruption décisive. A l'orateur qui déclarait ne pas vouloir exhiber son catholicisme dans l'arène politique, le député du Finistère a lancé ce mot : "A moins qu'on ne l'y attaque". Et M. l'abbé Lemire a continué sans paraître entendre. Au reste les arguments de l'orateur en faveur du scrutin d'arrondissement ont été d'une remarquable faiblesse.

M. Deschanel a prononcé à l'appui de la représentation proportionnelle un excellent discours. Il a montré que ce système réalise le principe de "la participation de tous à la représentation nationale", que sur trente mille électeurs ayant droit à trois députés, vingt mille électeurs auront deux députés, et les dix mille autres, au lieu d'être annihilés comme à présent, au-

ront droit à un député, qu'avec "le système majoritaire on se bat", tandis "qu'avec la proportionnelle on se compte"; que "dans l'un, c'est la bataille des intérêts, dans l'autre la lutte des idées".

M. Piou a fait l'un des plus éloquents discours de cette discussion. Il a surtout insisté sur ce fait que la représentation proportionnelle sauvegarde le droit des minorités, cet "élément essentiel du gouvernement représentatif", qui "méconnu ou amoindri, rend la majorité oppressive". Accentuant sa pensée, l'éminent président de l'action libérale populaire s'est écrié: "Les minorités exercent une double action, directe sur le parlement, indirecte sur le gouvernement. Elles sont plus fortes par le nombre des voix qu'elles obtiennent que par le nombre des sièges qu'elles occupent. Cette importance numérique inspire une crainte salutaire — commencement de la sagesse — aux majorités et aux gouvernements; mais il faut que cette importance numérique puisse se manifester, et elle ne le peut que si les élections se font sur des questions de principes et non sur des questions de personnes, sur des intérêts généraux et non sur des intérêts de clocher."

M. Charles Benoist, l'un des apôtres les plus convaincus de la représentation proportionnelle a aussi fait un plaidoyer très fort en faveur de ce mode électoral. Il en a exposé, d'une manière saisissante, le mécanisme et les avantages. Et il a appuyé sur les raisons de justice qui en rendent l'adoption si désirable.

Depuis le commencement du débat, la logique, la force argumentative, l'éloquence avaient été du côté des proportionnalistes; ceux-ci se recrutaient dans toutes les opinions: socialistes, progressistes, constitutionnels, monarchistes, s'étaient donné la main pour enlever le vote de la Chambre. Et c'était un spectacle nouveau que cette coalition autour d'une réforme, jugée nécessaire par des hommes dont les vues politiques étaient d'ailleurs si diverses. La majorité radicale, hostile au système proportionnel qui lui paraît menacer ses situations acquises, et qui fait passer l'intérêt particulier avant l'intérêt général s'inquiétait, s'irritait de la tournure du débat, et tournait les yeux vers M. Briand comme vers le sauveur désiré, et appelé d'urgence à changer la face du combat. Le sauveur ne s'est

pas dérobé à l'attente fiévreuse des majoritaires, et il a donné de sa personne, en déployant tous les moyens, toute la souplesse qu'on lui connaît. Dans son discours de Périgueux, il avait pourtant fait une critique sanglante du système actuel. Il avait parlé de la besogne étroite des comités et des sous-comités; des limites restreintes des intérêts locaux, où un parti ne peut trouver la vie ni la donner à un régime; de ces petites masses d'eau stagnante (lisez scrutin d'arrondissement) autour desquelles s'épuise l'énergie des meilleurs. Mais il y a l'intérêt de la majorité sectaire et blocarde, et cet intérêt sacré doit être protégé. M. Briand a donc plaidé, non pas absolument la thèse hostile, en principe, au scrutin de liste et proportionnel, mais le renvoi de la question aux calendes grecques, ou en termes juridiques l'exception dilatoire. Il a voulu se placer, a-t-il dit, au point de vue pratique, et il a déclaré qu'il fallait consulter le pays sur les principes et les conditions de la réforme. Il peut arriver, suivant lui que, pour suivre une idée de justice, on arrive par trop de hâte au résultat contraire. Il a admis que le gouvernement était divisé sur le mérite de la question, mais il a ajouté qu'il apportait à la tribune la synthèse du gouvernement, et cette synthèse c'est que les temps de "la proportionnelle" ne sont pas arrivés. Et enfin il a laissé échapper le mot de la situation en s'écriant: "Il y a des nécessités qui s'imposent, et sous prétexte de ne pas laisser écraser la minorité, il ne faudrait cependant pas en arriver à refuser la justice à la majorité". Rien de surprenant, n'est-ce pas, à ce que le compte rendu marque ici: "*Vils applaudissements*".

D'après le premier ministre, la réforme, faite hâtivement, affaiblirait la majorité blocarde: "Or, a-t-il poursuivi, si cette majorité est affaiblie dans des conditions d'iniquité éclatantes, criantes, si l'opinion républicaine n'a pas son compte, il y aura dans ce pays une surprise, une révolte, et il pourra arriver que dans cette émotion, dans ce mécontentement, dans ce désarroi, la majorité républicaine, affaiblie mais encore majorité prenne pour première tâche de briser l'injustice et de rétablir le passé. (*Vifs applaudissements à gauche — Bruit*). — Pour moi, je ne veux de surprise ni pour le pays ni pour la majorité. —

On a pensé que certains hommes peuvent, à certaines heures, obtenir par une intervention énergique ou même brutale certains résultats. Mais moi je suis un républicain, j'aime le régime parlementaire, je veux le voir fonctionner libre et probe. — Dans quelles conditions suis-je d'ailleurs au gouvernement, pour quelle tâche? Ma force ne me vient-elle pas d'un véritable contrat moral passé avec la majorité, compacte et homogène?—Et à la veille des élections, lui mettant brusquement le poignard sur la gorge, je me retournerais contre elle! Allons! Est-ce parlementaire, ce coup d'Etat contre la majorité? (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs à gauche*). Le faisant, je serais le dernier des misérables."

Et continuant sur ce ton, M. Briand a fini par demander à la Chambre de ne pas procéder à la discussion des articles. Là-dessus grand enthousiasme dans les rangs du parti radical. On fait à M. Briand une ovation, on crie "l'affichage", et l'affichage est voté à mains levées.

Cependant les partisans de la proportionalité n'ont pas cru la victoire impossible, même après l'intervention du premier ministre. M. Jaurès, l'orateur socialiste, a parlé longuement en faveur de la réforme; il a signalé les vices et les injustices du système actuel, et flétri les scandales des élections majoritaires et des coalitions successives et contradictoires. Puis, le funeste M. Pelletan, le naufrageur de la marine française, ayant fait une charge furibonde contre la représentation proportionnelle, M. Varenne, le rapporteur de la commission, a repris la thèse déjà soutenue par lui, et récapitulé avec force tous les arguments qui devaient faire triompher le nouveau mode électoral. Enfin la discussion générale a été déclarée close et la Chambre a procédé au vote sur les motions soumises. Il y en avait une qui demandait le rejet pur et simple et une autre qui était encore dans les termes suivants: "La Chambre, résolue à la veille des élections générales, à ne pas improviser l'instauration d'un régime électoral nouveau; résolue à poursuivre, avec le vote du budget, la réalisation des retraites ouvrières et paysannes et des autres réformes que les délais matériels nécessaires permettent de faire aboutir; renvoie à la commission l'examen de toutes les propositions

et contre-projets relatifs à un changement de mode de votation et passe à l'ordre du jour."

Ces deux motions ont été rejetées, la première par 435 voix contre 185, la seconde par 396 voix contre 192. Puis le passage à la discussion des articles fut voté par 382 voix contre 143. La représentation proportionnelle semblait en passe de l'emporter triomphalement, et les radicaux voyaient ces votes successifs avec consternation. Ils regardaient avec anxiété M. Briand. Mais celui-ci restait immobile à son siège. Et la procédure se continuant, amenait la lecture du premier article de la loi proposée :

"Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste suivant les règles de la représentation proportionnelle exposées ci-après.

"L'élection se fait en un seul tour de scrutin."

On demande la discussion de cet article en trois parties ; d'abord scrutin de liste ; puis proportionalité ; enfin les derniers mots "exposées ci-après". Les partisans de la "mare stagnante" espèrent encore que de la division va naître la confusion et l'échouement de la réforme au moment d'atteindre le port. On vote, et le scrutin de liste passe avec 379 voix contre 142. On vote encore, et la représentation proportionnelle est adoptée par 281 voix contre 235. Les proportionnalistes exultent, les radicaux frémissent. M. Briand se tait. Restent les mots "exposées ci-après". La commission déclare qu'elle entend les retirer. Mais alors les adversaires de la mesure crient qu'ils s'y opposent et que l'on doit voter. Très bien, répliquent les proportionalistes, nous allons nous-même voter contre cette partie de l'article que nous voulons abandonner. Et le vote donne pour le retranchement des mots en litige 584 voix contre 4. L'écueil est évité et la victoire du principe de la représentation proportionnelle semble sûre, lorsque M. Briand se lève et monte à la tribune. Pour sauver la situation, il va jouer le grand jeu, et poser la question de gouvernement. Il rappelle les avertissements et les conseils qu'il a donnés à la Chambre. Il déclare qu'après avoir voté le scrutin de liste et la proportionalité comme principe, on va tomber dans l'obscurité et le hasard des amendements, en essayant de l'appliquer. Il répète

que la question n'est pas mûre, que la réforme n'est pas maintenant réalisable, et que si la députation "passe outre aux conseils du gouvernement il ne se sentira plus assez autorisé pour conserver les responsabilités du pouvoir". Tonnerre d'applaudissement dans le camp radical!

L'espoir change de camp, le combat change d'âme.

Les majoritaires sentent que le coup a porté. En effet, malgré les répliques de M. Benoist et de M. Sembat, les défections attendues se produisent et l'ensemble de l'article adopté en deux fois par des majorités de 237 et de 46 voix, est rejeté par une majorité de 66 voix, 291 contre 225. Comme gâchis parlementaire, comme incohérence et comme palinodie politique, on ne saurait désirer quelque chose de plus complet.

Dans cette mémorable séance du 9 novembre, la représentation proportionnelle a donc été tour à tour victorieuse et vaincue. Mais elle a prouvé sa force et sa popularité. Ses partisans ont le droit d'espérer et de dire qu'elle va recevoir l'adhésion éclatante du pays aux prochaines élections générales.

* * *

Nous tenons à signaler ici l'émouvant discours adressé par le Pape aux pèlerins français de l'oeuvre de Notre-Dame du Salut. Plusieurs évêques de France étaient présents. Le Saint-Père a parlé en français avec une force et une énergie qui ont produit sur ses auditeurs la plus profonde impression. Il a protesté solennellement contre la persécution que le pouvoir public en France fait subir à l'Eglise, à ses ordres religieux, à ses évêques et à ses prêtres.

"Certainement, s'est écrié Pie X, personne ne pourra trouver excessif le mot de persécution, puisque ouvertement les ennemis se sont dressés et se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ en s'écriant: "Brisons leurs liens et secouons leur joug." (Psalm. 11, 3). Ils veulent supprimer jusqu'à la notion même du christianisme, et sous prétexte de se soustraire à l'autorité dogmatique et morale de l'Eglise, ils en

acclament une autre aussi absolue qu'illégitime, à savoir : la suprématie de l'Etat, arbitre de la religion, oracle suprême de la doctrine et du droit.—Et cette prétention est douloureusement confirmée par la guerre implacable faite actuellement à vos évêques, accusés d'être trop fidèlement soumis au Saint-Siège."

L'effet des paroles du Saint-Père sur les pèlerins français a été très grand. Un correspondant romain raconte que l'un des prélats présents, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, n'a pu s'empêcher de donner le signal des applaudissements.

Le discours du Pape était tout d'actualité, car la lutte entre l'épiscopat à la tête de l'armée catholique et les exécuteurs des basses oeuvres maçonniques devient plus ardente que jamais. Nous étudierons dans notre prochaine chronique quelques-unes des phases de cette lutte.

Nous sommes forcé d'ajourner aussi une étude de la crise provoquée par le vote de la loi militaire en Belgique, et une autre sur la situation politique en Espagne.

* * *

Au Canada, la session fédérale est commencée depuis le 11 novembre. Le discours du trône signale la reprise des affaires qui a fait se relever le revenu public de la dépression qu'il avait subie. Il annonce la nouvelle convention commerciale conclue avec le gouvernement français, et des projets de loi concernant les coalitions industrielles, les banques, les assurances, les eaux navigables, etc. Le passage le plus saillant de la harangue officielle est celui où il est question de la création d'une marine canadienne. Voici ce paragraphe :

"Deux membres de mon gouvernement ont pris part à la conférence impériale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté pour s'occuper de la question de la défense. Après consultation avec l'Amirauté, un plan a été adopté relativement à l'organisation d'une Marine canadienne sur les bases de la résolution votée par la Chambre des Communes, le 29 mars dernier. Les documents se rapportant à ce projet vous seront soumis immédiatement, et un projet de loi relatif à cette affaire sera présenté."

Ce projet de loi n'est pas encore devant la Chambre. Mais en attendant la question provoque beaucoup de discussions et de controverses. Dans le débat sur l'adresse, le premier ministre a arboré le drapeau du loyalisme impérial, avec une fervent oratoire que ses partisans ont beaucoup applaudie. Il a vivement attaqué M. Monk, le député de Jacques-Cartier, relativement au discours très fortement antiimpérialiste prononcé par celui-ci dans un banquet donné en son honneur à Lachine, discours qui a été un acte politique considérable. Il est certain que cette grave question sera la plus importante que le parlement canadien aura à discuter durant la présente session. Jusqu'à présent l'opposition a gardé une attitude d'expectative. Et l'on se demande au moyen de quelle formule elle pourra grouper les nuances d'opinions diverses qui se sont manifestées chez elle.

Le budget des dépenses proposées pour 1909-1910 a été soumis au Parlement. Le gouvernement demande \$81,138,638 pour les dépenses à compte du revenu et \$30,484,739 à compte du capital, soit ensemble \$111,623,377. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des dépenses autorisées par statut, on arrive à un total de \$127,670,993.

Le ministre des finances n'a pas encore prononcé son exposé budgétaire.

Thomas Chapais.

Québec, 5 décembre 1909.

Tables

10 TABLE DES SOMMAIRES

- SOMMAIRE DE JUILLET.—I. Notre Histoire (*Henri Gauthier*), p. 1.—II. La nouvelle revue *America* (*P.-A. Archambault*), p. 20.—III. A travers la nature (*Luc Dupuis*), p. 30.—IV. Aux Etats-Unis—Les Acadiens de la Louisiane (*Antonio Huot*), p. 32.—V. Nos Mères (poésie) (*Bourbeau-Rainville*), p. 48.—VI. Les Montagnais (*L.-A. Prud'homme*), p. 49.—VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 56.—VIII. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 72.—IX. Notes bibliographiques (***) , p. 87.
- SOMMAIRE D'AOÛT.—I. Le Don-de-Dieu sur le Richelieu (poésie) (*P.-A. Archambault*), p. 93.—II. Jeanne Mance (*Henri Gauthier*), p. 95.—III. Fédération catholique (*Philippe Perrier*), p. 107.—IV. Pages d'Histoire (*Ernest Gagnon*), p. 118.—V. Un poisson géophage ou le mangeur de terre (*Luc Dupuis*), p. 126.—VI. L'avenir du Canaua français (*Arthur Saint-Pierre*), p. 128.—VII. Fragment de vie réelle (*Trink*), p. 139.—VIII. Le chant grégorien (*Henri Garrousteigt*), p. 148.—IX. Les tremblements de terre (*Th. Moreux*), p. 164.—X. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 168.—XI. Notes bibliographiques (***) , p. 183.
- SOMMAIRE DE SEPTEMBRE.—I. Le Concile (*Mgr Archambeault*), p. 189.—II. *Ecce venia* (poésie) (***) , p. 202.—III. L'école catholique d'été aux Etats-Unis (*Philippe Perrier*), p. 210.—IV. Souvenirs des Fêtes de Champlain (*Un fils de France*), p. 220.—V. L'âme canadienne d'après M. Arnould (*Hector Filiatrault*), p. 233.—VI. Trois arbres nourriciers (*Luc Dupuis*), p. 248.—VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 252.—VIII. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 267.
- SOMMAIRE D'OCTOBRE.—I. Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (1er article) (*Elie-J. Auclair*), p. 285.—II. L'âme canadienne (suite) (*Hector Filiatrault*), p. 302.—III. Pages d'Histoire (suite) (*Ernest Gagnon*), p. 316.—IV. Foi catholique et foi des démons (*P.-M.-J. Benoit*), p. 331.—V. L'orphelinat de Montfort (*Un Père de Marie*), p. 349.—VI. En chemin de fer (*Père Hugolin*), p. 359.—VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 366.—VIII. Notes bibliographiques (***) , p. 380.
- SOMMAIRE DE NOVEMBRE.—I. Rapport de M. le vice-recteur (Méthodes comparées d'Education et d'Instruction) (*M. le chanoine Dauth*), p. 381.—II. Mon journal de voyage (*A.-B. Routhier*), p. 411.—III. L'âme canadienne (*Louis Arnould*), p. 425.—IV. Un dernier mot (*Hector Filiatrault*), p. 432.—V. L'engrais atmosphérique (*Jean Flahault*), p. 434.—VI.—Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 439.—VII.—, 1. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 456.—VIII. Notes bibliographiques (***) , p. 471.

SOMMAIRE DE DÉCEMBRE.—I. Souhais d'un fils du Canada (poésie) (*Albert Ferland*), p. 477.—II. L'École d'enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles (*Charles-A. Lamarche*), p. 478.—III. Linguistique américaine — Langues algiques (*A. Nantel*), p. 486.—IV. L'âme canadienne (*Louis Arnould*), p. 518.—V. Epilogue (*Hector Filiatrault*), p. 523.—VII. Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (2e article) (*Élie-J. Auclair*), p. 530.—VIII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 546.—IX. Notes bibliographiques (***) , p. 561.—X. Tables, p. 567.

20 SOMMAIRES DE LA CHRONIQUE

"A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES"

DE M. THOMAS CHAPAIS .

(LIVRAISON DE JUILLET).—En Angleterre.—La conférence de la presse impériale.—Le banquet d'ouverture.—Discours mémorable de lord Rosebery.—Les séances de la conférence.—Les sujets traités.—Discours de Sir Edward Grey et de M Balfour.—Le vote de la loi des finances.—En France.—Le cabinet Clemenceau.—Le parti radical.—La situation financière.—Déficit et augmentation des dépenses.—Un cri d'alarme.—Le cardinal Andrieu en cour.—A l'Académie française—Mgr de Cabrières et Mgr Duchesne ont le même nombre de votes.—L'échec d'Edouard Drumont.—Sa signification.—L'institut biblique.—Au Canada —L'incident Fournier.—Mgr Duhamel p. 56

(LIVRAISON D'AOUT).—A la Chambre des Lords.—Le service obligatoire et lord Roberts.—Le discours du vieux feld-maréchal.—Son projet de loi rejeté.—Les Dreadnoughts.—Un discours de Guillaume II.—Déclarations pacifiques.—M. de Bulow et le Reichstag.—Le centre et les conservateurs —Une majorité nouvelle.—Défaite du chancelier.—Il démissionne.—Le nouveau chancelier.—La chute de Clemenceau.—Une surprise.—Discours de M. Delcassé.—Nervosité de Clemenceau.—Un vote hostile.—Briand remplace Clemenceau.—Ce qu'il faut attendre de lui . . . p 168

(LIVRAISON DE SEPTEMBRE).—A la Chambre des Communes.—La politique navale.—L'Amirauté et lord Beresford.—Un ambassadeur anglais au Vatican.—Le discours d'avènement de M Briand.—Un homme de réalisation —Oppresseur et fourbe.—Le manque d'union des catholiques.—Les nouvelles directions du Pape.—Léon XIII et Pie X.—Différence de situation.—L'union sur le terrain de la défense religieuse et sociale.—Une étude de M. François Veillot.—Le tzar en France et en Angleterre.—La mort du Père Tyrrell.—La crise espagnole —Au Canada . . . p. 252

(LIVRAISON D'OCTOBRE).—En Angleterre.—La question brûlante du budget.—Les mesures fiscales de M. Lloyd-George.—La bataille parlementaire.—Séances mouvementées —Incidents comiques.—Le costume de M. Winston Churchill.—Les pronostics.—Que fera la Chambre des Lords?—Un discours de lord Rosebery.—Il attaque énergiquement le cabinet et sa politique.—M. Balfour parle à Birmingham.—Une habile manoeuvre.—La réforme du tarif.—Les élections semblent prochaines —La question de la défense impériale.—En Espagne.—Aux États-Unis.—Le Concile plénier p. 367

(LIVRAISON DE NOVEMBRE).—En Angleterre.—La crise du budget.—Un ajournement des Communes.—Discours violents.—M. Winston Churchill et M. Lloyd-George.—L'intervention du roi.—La mentalité de la Chambre des Lords.—L'élection de Bermondsey.—Une victoire unioniste.—Que va faire la Chambre Haute?—En France.—Une lettre collective de l'épiscopat français.—L'école chrétienne et l'école neutre.—La famille et l'Etat.—La neutralité scolaire.—Enseignement de l'Eglise.—Une règle de conduite.—Livres scolaires à l'index.—Appel aux parents chrétiens.—M. Briand et l'apaisement.—Le discours de Périgueux.—Sectaire cauteleux.—Les événements d'Espagne.—L'exécution du fauteur d'anarchisme, Ferrer.—La démission du grand homme d'Etat espagnol, Antonio Maura p. 456

(LIVRAISON DE DÉCEMBRE).—La crise anglaise.—Le budget à la Chambre des Lords.—La motion de lord Lansdowne.—Un discours de M Balfour.—Le débat à la Chambre Haute.—Le discours de lord Rosebery.—Le budget est suspendu par un vote de 350 contre 75.—L'attitude combative du gouvernement.—Le droit de la Chambre des Lords.—En France.—La question de la représentation proportionnelle.—Un grand débat.—Dévouement incohérent.—Un discours du Pape.—Au Canada.—La session fédérale.—La défense navale.—Le budget

30 SOMMAIRES DE LA "CHRONIQUE DES REVUES"

DE M. ELIE-J. AUCLAIR.

(SOMMAIRE DE JUILLET).—Aurore, Ordre nouveau et Réveil national (Articles *M. le comte de Mun*).—L'Obéissance militaire de *M. Paul Bourget*.—Paroles d'évêque, (*Mgr Laurans*, de Cahors).—Les oeuvres interconfessionnelles (*Ch. Antoine*, de l'*Univers* de Paris).—Pourquoi les femmes d'aujourd'hui n'écrivent plus (*Melle Debrol*, de la *Femme contemporaine*).—L'inventeur de la machine à coudre (*L'Univers*).—Le succès de *M. Chauchard* (du Bon Marché) (*Rêve d'Aral*) p. 72

(SOMMAIRE DE SEPTEMBRE).—L'éducation religieuse de l'enfant et sa liberté (*La Revue d'Apologétique*).—La cultu traditionnelle de l'intelligence en France (*L'abbé Georges Bertrin*).—Quand j'étais jeune (*M. René Bazin*).—La greffe animale (*Le Gaulois*).—Ce qu'on pense de Blériot en Angleterre (Article de *M. Michels*).—L'Université Laval (*Mgr Baudrillart*, du *Correspondant*).—La survivance de l'âme française dans l'âme canadienne (*Frank des Laurentides*).—La parole humaine (*M. le Comte de Charencey*, du *Polybiblion*) p. 267

(SOMMAIRE DE NOVEMBRE).—Sur les deux rives (*Ch. Arnaud*, de l'*Univers*).—Christophe Colomb et le pôle nord (*Diégo*, de *La Croix*).—Le "Maître de la terre" et l'oeuvre du catholicisme (*M. Moisant*, de la *Revue d'Apologétique*).—La vraie force de l'Eglise (*cardinal Mercier*).—Le culte des idées claires et le danger de l'éclectisme (*Pierre de la Gorce*).—Etudes classiques et études pratiques (*Revue pratique d'apologétique*).—La Maison des Carmes (*M. Frédéric Masson*, de l'Académie française).—L'avocat et la grandeur de sa tâche (*M. Edouard Rod*).—Le rebouteux de Gévaudan.—Un mot de *Mgr Baudrillart* p. 439

TABLE DES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

	Pages
Ames juives, par S. Coubé	783
Bible (Petite) illustrées des écoles, par D. Ecker	89
Bienheureuse (La) Jeanne d'Arc, par M. Sepet	184
Bienheureuse (La) Mère Barat, par G. de Grandmaison	90
Barby (J) d'Aureville	92
Causeries familières, par L. de LaBoisse	185
Cimes (Vers les), par Chabot	188
Cours supérieur d'instruction religieuse, par J. Labourt	90
Demoiselles (Les) de la poste, par P. Bonhomme	187
Doctrine religieuse des philosophes grecs par M. Louis	565
Ecole (Où mène l') sans Dieu, par F. Gibon	476
Education (L') morale et ses conditions, par L. Désers	476
Elementa philosophiae christianae, par S.-A. Lortie	472
Enfants (Les) que l'on pleure, par J. Brugette	562
Essor (L') éternel, par H. Allorgé	565
Etudes contemporaines, par P. Barbier	562
Existence (L') historique de Jésus, par L.-C. Fillion	91
Généalogie (La) des familles Richer de la Flèche et Hamelin, par F.-L. Désaulniers	475
Glas (Le), par E. Thiriet	562
Gouvernement de Paris, par Murat	475 561
Grande (La) semaine, par J.-A. Favreau	472
Hetsch (Albert)	187
Histoire des dogmes, par J. Tixeront	88
histoire religieuse de la Révolution française, par P. de la Gorce	380
Histoire sanglante de l'humanité, par F. Nicolay	564
Jeanne d'Arc, par M. Bernard	564
Jardin (Le) délaissé, par J. Gallotti	92
Javouhey (La vénérable), par L. Chaumont	563
Jésus-Christ, par H. Leroy	87
Leçons sur l'art de prêcher, par F. Mourret	185
Mission (La) de Saint-Benoît, par Nevorman	91
Modernisme (Le), par Mercier	91
Modernisme (Le) sociologique, par J. Fontaine	565
Modernistes (Les), par Maumus	89
Morts (Nos), par J.-A. Chollet	562
Pages d'histoire et de guerre, par C. de Beaugard	561
Politique (Une année de) extérieure, par R. Moulin	380
Pratique (La) de l'amour de Dieu, par de Gibergues	563 104
Presse (La) contre l'Eglise, par L.-C. Delfour	88
Principe (Le) des développements théologiques, par H.-N. Oxenham	188
Propos (Quelques) d'un contre révolutionnaire, par G. Chardonchamp	186
Retraite spirituelle, par J. Guibert	184
Route (La) choisie, par M. Debrol	92
Souvenirs, par Sayn-Wittgenstein	186
Suzel et sa marraine, par M. Aigueperse	566
Tour (Le) de bras, par J. des Tourelles	564
Traité du devoir de conduire les enfants à Jésus-Christ, par Gerson	90
Vaisseau (Le) de plomb, par G. Lechartier	187
Vie (La) et la légende de Sainte-Govennolé, par P. Allier	91
Vierge (La) mariée dans l'Evangile, par J. d'Isné	185
Voici votre mère, par J. Millot	186
Une bonne affaire, par M. du Campfranc	566

TABLES

571

50 TABLE DES MATIERES PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Acadiens (Les...de la Louisiane), par Antonio Huot	32
Algiques (Les langues), par A. Nantel	486
Ame canadienne (L'), par Hector Filiatrault, (1er article)	233
“ “ “ par Hector Filiatrault (2e article)	302
“ “ “ par Louis Arnould (1ère réponse)	425
“ “ “ par Hector Filiatrault (un dernier mot)	432
“ “ “ par Louis Arnould (2e réponse)	518
“ “ “ par Hector Filiatrault (épilogue)	523
“America” (La nouvelle revue...), par P.-A. Archambault	20
A travers la nature, par Luc Dupuis	30
A travers les faits et les oeuvres, par Thomas Chapais, 56, 168, 252, 336, 456, 546.	
Arbres nourriciers (Trois), par Luc Dupuis	248
Avenir (L') du Canada français, par Arthur Saint-Pierre	128
Bibliographiques (Notes), par ***	87, 183, 380, 471, 561
Canadienne (L'âme). Voir <i>Ame</i>	
Cercles catholiques (La contre-révolution et les), par J.-A. Lander...	499
Champlain (Souvenirs des fêtes de), par Un fils de France	220
Chant grégorien (Le), par Henri Garrouteight	148
Chemin de fer (En), par le Père Hugolin	359
Chronique des Revues, par Elie-J. Auclair	72, 267, 439
Concile (Le), par Mgr Archambeault	93
Contre-révolution (La) et les cercles catholiques, par J.-A. Lander...	499
Don-de-Dieu (Le) sur le Richelieu, par P.-A. Archambault	93
Ecce venio (poésie), par ***	202
Ecole catholique d'été (L') aux Etats-Unis, par Philippe Perrier	210
Ecole d'Enseignement supérieur (L'), par Charles-A. Lamarche	478
En chemin de fer, par le Père Hugolin	359
Engrais atmosphérique (L'), par Jean Flahaut	434
Etats-Unis (Les Acadiens de la Louisiane aux), par Antonio Huot.	32
Fédération catholique (La), par Philippe Perrier	107
Fêtes de l'Hôtel-Dieu (Les), par Elie-J. Auclair	285, 530
Filles (L'Ecole d'Enseignement supérieur), par Charles-A. Lamarche.	478
Foi catholique et foi des démons, par P.-J.-M. Benoit	331
Fragment de vie réelle, par Trink	139
Histoire (Notre), par Henri Gauthier	1
Histoire (Pages d'), par Ernest Gagnon	118, 316
Jeanne Mance, par Henri Gauthier	95
Journal de voyage (Mon), par A.-B. Routhier	411
Linguistique américaine, par A. Nantel	486
Louisiane (Les Acadiens de la), par Antonio Huot	32
Mance (Jeanne), par Henri Gauthier	95
Méthodes comparées (Les) d'Education et d'Instruction, par le cha- noine Dauth	381
Mon journal de voyage, par A.-B. Routhier	411
Montagnais (Les), par L.-A. Prud'homme	49
Montfort (L'Orphelinat de), par Un Père de Marie	349

Notes bibliographiques, par ***	87, 183, 380, 471, 561
Nos mères (poésie), par Bourbeau-Rainville	48
Orphelinat (L') de Montfort, par Un Père de Marie	349
Pages d'Histoire, par Ernest Gagnon	118, 316
Poisson (Le) géophage, par Luc Dupuis	126
Rapport de M. le vice-recteur, le Chanoine Dauth	381
Revue (La nouvelle... "America"), par P.-A. Archambault	20
Revue (Chronique des), par Elie-J. Auclair	72, 267, 439
Souhais d'un fils du Canada (poésie), par Albert Ferland	477
Souvenirs des fêtes de Champlain, par Un fils de France	220
Tremblements (Les) de terre, par Th. Moreux	164
Trois arbres nourriciers, par Luc Dupuis	248
Voyage (Mon journal de), par A.-B. Routhier	411